

"Tout va très bien, Madame la Marquise..."



Un document exclusif,

une étude du Vecteur libre et Indépendant,

La compile de 13 années d'autosatisfaction au travers du bulletin municipal...

LAVAIL
infos

Laval infos ?

Avale l'info !!!

Chaque année, de 1996 à 2008, le Système d'Aubert a mis en valeur sa gestion municipale et son budget dans le bulletin municipal Laval Infos.

Aujourd'hui, avec la situation catastrophique des finances de la Ville de Laval, mise en évidence tant par le rapport de la Chambre Régionale des Comptes que par l'audit réalisé par le cabinet "Ressources Consultants Finances", les propos tenus à l'époque par MM d'Aubert, Zocchetto puis Quinton apparaissent singulièrement décalés.

Le Vecteur Libre et Indépendant a donc procédé à une étude complète de la présentation des budgets de la Ville de Laval au travers de la "presse municipale", entre 1996 et 2008. Ce document est, comme il se doit, intitulé *"Tout va très bien Madame la Marquise"*.

Les pétards à retardement sont donc nombreux pour la municipalité élue en mars 2008.

3 constantes reviennent dans la présentation annuelle de ces budgets, qui en font un petit chef d'œuvre d'autosatisfaction :

- l'idéologie libérale de réduction des impôts (Thatcher en Grande-Bretagne, Reagan et Bush aux USA, d'Aubert à Laval...), sans maîtrise des dépenses de fonctionnement, a fragilisé d'année en année le budget municipal. Des palliatifs ont permis de masquer la situation : ventes importantes de biens communaux, peu de maintenance du patrimoine communal et du parc des véhicules, restes à réaliser importants par rapport aux effets d'annonce, etc...

L'attitude et le train de vie de certains dirigeants de la collectivité rendaient d'ailleurs impossible la mise en œuvre crédible d'économies : logement de fonction, voitures de fonctions, congés spéciaux, etc...

- l'agrégation artificielle de tous les investissements réalisés par les collectivités et établissements publics sur Laval, pour donner le sentiment d'une importante activité municipale : *"Scola + Centre hospitalier + Mayenne Habitat + Méduane Habitat + Laval Agglo"*, parfois même l'État, la Région, le département...

- L'illusion, surtout à partir de 2004, d'un important désendettement de la Ville, par une renégociation (onéreuse) de la dette, avec le recours à des

emprunts à taux variables et à des produits financiers "toxiques", devenus une bombe à retardement avec la crise, et dont la nouvelle municipalité tente désormais de se débarrasser.

Secrétaire d'Etat au budget du 17 mai au 7 novembre 1995, François d'Aubert n'a pas eu le temps de faire un seul budget pour la France. Mais il en a fait 12 pour Laval...

Lisez les 12 années de ses "comptes fantastiques"...

1996

Le coup (coût) de l'héritage !

"Un budget dont le bouclage a relevé de l'exploit... marge de manœuvre quasi inexistante... nos prédécesseurs ont mis Laval dans une position délicate... Laval est aujourd'hui une ville qui ne dispose plus d'aucune source d'autofinancement..."

LAVAL infos

MENSUEL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE LAVAL N°5 AVRIL 1996 / 5



Patrouille de France, Crunchie, etc.

les fleurons de

l'aviation !

ÉVÈNEMENT 1er MAI

à Laval

ÉVÈNEMENT



Elles poussent, les îles de La Per

« A LA UNE »

Hervé et le mara

DOSSIER

La bataille du bu

Budget 1996

*L*orsque vous lirez ce numéro de *Laval-Infos*, le budget 1996 de la Ville aura été adopté. Premier budget de notre mandature, il résulte de la rencontre entre nos engagements d'une stabilité fiscale absolue et... une situation financière extrêmement tendue. Une situation qui nous a obligés de limiter au strict nécessaire les dépenses pour 1996.

Bien sûr, cela ne veut pas dire que nous n'allons rien faire ! Ainsi, concernant l'amélioration de notre centre-ville, vous apprendrez que nos façades vont retrouver - grâce à une opération de restauration - leurs superbes couleurs d'origine. Mais aussi importante soit-elle, la restauration de notre patrimoine n'est pas notre seule préoccupation...

Nous souhaitons également donner à Laval tous les atouts pour réussir son entrée dans le IIIème millénaire.

Dans ce dessein, j'ai inauguré le Centre Lavallois de Ressources Technologiques (CLARTE) de notre école d'ingénieurs.

Il permettra aux entreprises mayennaises de développer des activités de recherche dans le domaine des technologies informatiques et électroniques.

François d'Aubert.



20

C'était Laval

Fontaine, j'ai longtemps bu ton eau...



Jeune artiste lavallois, Frédéric Borillon a dessiné des fontaines pour *Laval-Infos*. Ci dessus, celle de la rue du Pont-de-Mayenne...

22

Temps libre

Concours : Laval en détail
Les merveilles de Zabette
Vive la couture...

Vous y avez droit !

Vous êtes lavallois mais ne recevez pas Laval-Infos...

C'est anormal mais... ça peut arriver ! Comme il peut également arriver... que votre numéro ait disparu de votre boîte aux lettres (on vous l'aurait pris, il serait tombé, etc.) ou que vous l'ayez vous-même jeté dans la poubelle (vous l'auriez pris pour de la publicité). Bref, si vous pensez ne pas l'avoir reçu, téléphonez à la Mairie de Laval au 43 49 43 81.

Mais, au fait, comment savoir si vous l'avez ou non reçu ?

Bonne question.

Entre le 10 et le 15 de chaque mois, vous pouvez demander à vos voisins s'ils ont reçu le leur... Ou (si vous n'avez pas de voisins ou si vos voisins vous posent la même question) appelez le 43 49 43 81.



Professeur de danse, Gratiane Noyer donne des cours dans différents clubs mayennais et enseigne le jazz à la Maison de Quartier d'Avesnières. Infatigable, elle organise également des chorégraphies de spectacles à la demande et des stages de jazz. La danse, elle connaît !

15

les élus au charbon !

Pierre Renaudin



Pierre Renaudin et «son» Directeur des Sports Daniel Pichet (à gauche sur la photo) forment un tandem très efficace.

16

Dossier

La bataille du budget
Interview avec François Zocchetto, grand argentier municipal

18

Pratique

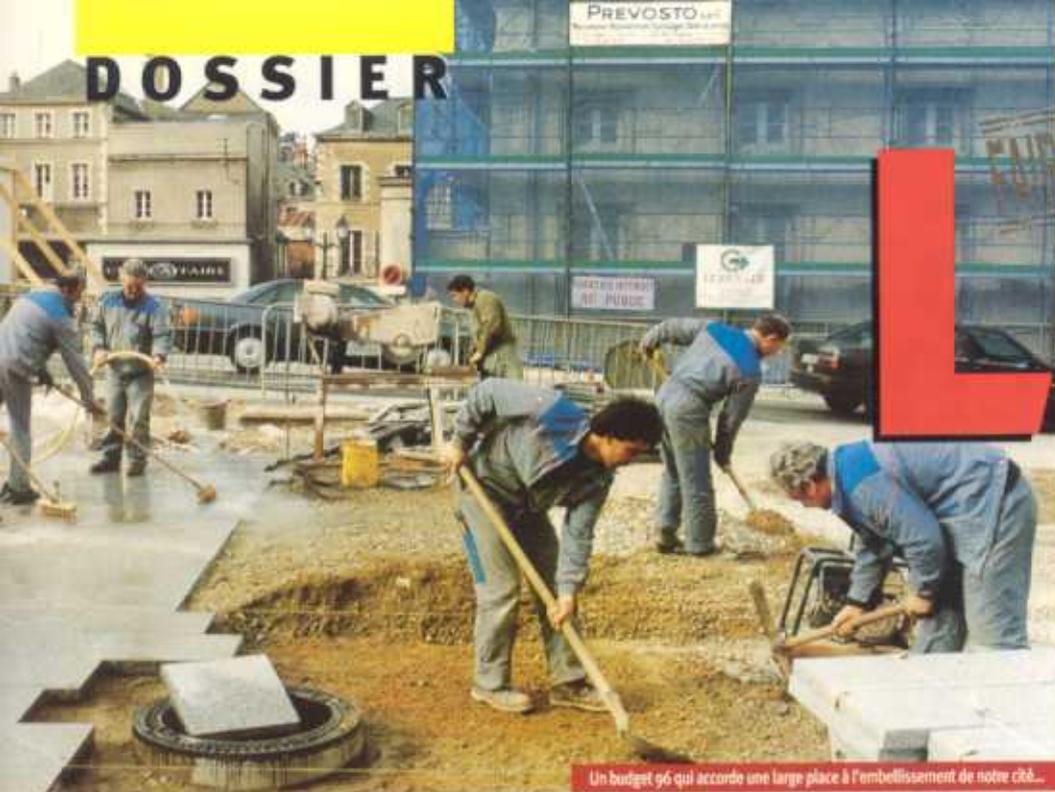
La prévention routière...

19

International

9 mai, journée de l'Europe...

Laval-Infos mensuel d'informations édité par la Ville de Laval.
Directeur de publication : François d'Aubert.
Co-directeur de publication : Alain Guindiseau.
Directeur de la rédaction : Michel de Benedetti.
Révision : Grégoire. A collaboré à ce numéro : Frédéric Borillon - Quirens Pinçon. Photos : Jacques Lugue, photographe - Welcom art studio, BP 106 ZI des Touches - Image 21 des Touches Laval 43 678 678.
Imprimé : D'après le plan de la Ville de Laval - Ville de Laval, BP 1307, 53 013, Laval cedex. Tél : 43 49 43 81. Tirage 29 000 exemplaires. N° de diffusion : 40744081.



Un budget 96 qui accorde une large place à l'embellissement de notre cité...

Si la qualité de vie d'une ville comme Laval est plutôt bonne, l'examen de ses finances ne permet pas un tel satisfecit... L'équipe municipale installée en juin 1995 est bien placée pour le savoir : elle vient d'élaborer, de présenter et de voter son premier budget lors du conseil du 29 mars dernier. Un budget dont le bouclage a relevé de l'exploit.

Rapport à la marge de manoeuvre quasi inexistante dont elle a disposé... Sujet difficile, et qui manque, avouons-le, de chaleur humaine et de légèreté, le dossier du budget n'est pas de ceux sur lesquels les lecteurs se ruent. Nous connaissons cette allergie, ainsi avons-nous décidé de faire simple. En interviewant le grand argentier François Zocchetto, promu général en chef de cette bataille budgétaire contre l'ennemi numéro 1 : le manque d'argent...

Pour vous ce budget c'est un bizutage...

Oui, car c'est le premier en tant qu'adjoint aux finances : non, parce que je suivais de près ces questions en tant que conseiller municipal d'opposition. Je regrette d'ailleurs que les propositions financières que nous faisons à l'époque n'aient pas trouvé une oreille attentive. La situation financière de la Ville ne serait pas aujourd'hui si préoccupante...

N'est-ce pas un argument facile que celui d'évoquer l'héritage, les erreurs du passé...

Hélas, il nous faut sans cesse y revenir ! car nos prédécesseurs ont mis Laval dans une situation financière extrêmement délicate. J'ai longuement expliqué comment, lors du conseil municipal du 15 septembre 1995,

Vous aviez évoqué l'endettement...

Depuis plus de 20 ans les dépenses de fonctionnement ont augmenté beaucoup plus vite que les recettes de fonctionnement. Cette hausse vertigineuse (30%, contre 19% sur la France entière) a été alimentée essentiellement par les dépenses de personnel et, dans une moindre mesure, par les intérêts de la dette.

N'y-a-t-il pas eu des effets positifs pour la Ville ?

Certes, Laval est une ville agréable où il fait bon vivre et je m'en réjouis. Mais cela pourrait être vrai sans avoir à subir un endettement insupportable : plus de 10 500 francs par habitant quand la moyenne pour les villes de taille comparable est de 7 000 francs. Ce qui veut dire que le remboursement de la dette vous coûte, nous coûte plus de 86 MF rien que pour 1996...

Laval est aujourd'hui une ville qui ne dispose plus d'aucune source d'autofinancement et qui, pour la construction d'une salle de sport ou d'un local dans un quartier, n'a pas d'autre solution que celle d'emprunter ou d'obtenir des subventions. Et comme il faut également emprunter pour rembourser les emprunts (que d'ailleurs on ne nous accorde pas facilement !), vous voyez le malaise...

L'augmentation des impôts permettrait...

Ce serait la solution de facilité, à laquelle nos prédécesseurs ont souvent recouru. Le résultat est connu - et douloureux : à Laval, les taux d'imposition pour la taxe d'habitation et le foncier bâti sont

très au-dessus de la moyenne nationale ! Il n'est plus question d'augmenter les impôts...

Alors...

Il est nécessaire d'inverser la tendance, de permettre à notre épargne de s'accroître afin que notre collectivité retrouve des marges de manoeuvre et une assise financière saine. Nous devons redonner confiance - et rapidement - à nos interlocuteurs (les banques en particulier) et aux Lavallois. Pour cela il faut respecter quelques orientations simples mais indispensables.

Lesquelles ?

Première d'entre elles : faire des économies de gestion partout et chaque fois que cela est possible dans le fonctionnement des services municipaux. Comme l'Etat, les villes doivent réduire leur train de vie. C'est indispensable.



François Zocchetto, adjoint au Maire, chargé des finances municipales, n'oublie pas la journée du 16 mars 1996. « Enfermés dans la salle du conseil, le Maire et tous les adjoints ont passé au crible toutes les lignes du budget pour transformer un déficit de 44 MF en un équilibre... car le budget c'est un travail collectif qui demande l'adhésion de tous, élus, fonctionnaires et Lavallois. »



**Comment qualifiez-vous
le budget 1996 ?**

Rigueur et préparation de l'avenir. La situation financière de la ville est très mauvaise et seule une extrême rigueur dans nos engagements est compatible avec la non-augmentation des impôts. Mais je dois dire que nous préparons aussi l'avenir car les grands projets de notre mandature seront lancés cette année.

**Quelles en sont les données
les plus marquantes ?**

Incontestablement il faut mettre en avant la stabilité de la fiscalité municipale ainsi que la limitation des frais de fonctionnement. Mais ce budget est aussi un budget dynamique où l'on retrouve, entre autres, le démarrage d'un ambitieux programme de revitalisation du centre-ville ainsi que des actions en faveur du logement.

Que nous réserve l'avenir ?

L'année 1996 va nous permettre de retrouver une marge de manoeuvre financière suffisante pour envisager le développement de nouvelles actions à partir de 1997. Elles seront notamment axées sur l'engagement d'opérations d'urbanisme importantes qui rendront notre ville plus agréable à vivre.

CONTINUER A INVESTIR

e du budget

Se battre sur tous les fronts...



L'équipe du service financier de la Mairie de Laval : (de gauche à droite) Thierry Le Boulge, Dominique Orange, Lydie Joignant, Marie-Françoise Gibon, Thibault Delarochette (directeur), Patricia Fouquet, Marc Lamain, Isabelle Allendes.

**Concernant la gestion
du personnel municipal...**

Nous serons contraints, ce qui n'était pas forcément notre souhait, mais là-aussi dans le respect de nos engagements, à une meilleure maîtrise possible de la masse salariale. Cela passe également, dans certains cas, par la priorité au redéploiement interne. Je rappelle que Laval emploie plus de 1300 personnes, ce qui est un chiffre très élevé pour une ville de cette taille...

Et les autres...

Ne pas vivre au-dessus de ses moyens ! Diminuer le recours à l'emprunt. Ensuite, rechercher activement diverses subventions auprès de l'Etat, de la Région et du Département plus importantes que celles allouées auparavant. Dans ce domaine, comme dans d'autres d'ailleurs, avoir un maire au gouvernement ne nuit pas...

**Et pour les subventions
aux associations ?**

Dans le présent budget, nous maintenons le niveau 1995 du montant global des subventions allouées aux associations car nous leur faisons beaucoup confiance pour animer et développer notre ville. Mais dès l'an prochain nous procéderons à la signature de contrats

pluriannuels avec les associations locales. Pour deux raisons : mieux cerner leurs attentes (car certaines associations reçoivent des subventions qui ne correspondent pas toujours à ces dernières) ; mieux dispenser et mieux utiliser les deniers publics.

Et pour l'avenir...

Restaurer les finances de la Ville (et ainsi lui permettre de retrouver le moyen de se développer et de se rééquiper) est un objectif ambitieux. Cela ne se fera pas en un ou deux budgets et nous demanderons à être jugés sur la durée de notre mandat.

Continuerez-vous à investir ?

Bien sûr, mais avec un volume revu par rapport à ceux annoncés précédemment (mais pas toujours réalisés !). Ce qui compte en matière de travaux c'est ce qui est réalisé et non ce qui est annoncé ! En 1996, Laval réalisera environ 90 MF de travaux auxquels s'ajouteront 30 MF de la Communauté de communes du Pays de Laval.

Finalement vous êtes optimiste ?

Le philosophe Alain aimait à dire que «le pessimisme est d'humeur et l'optimisme de volonté». Nous ne manquons ni de volonté ni d'optimisme. Notre espoir est de retrouver l'équilibre financier sur une période de six ans. ■

PARMI LES TRAVAUX...

- la nouvelle station d'épuration
- le nouveau cimetière des Faluères,
- l'aménagement de la rue Souchu,
- rénovation du kiosque et bateau Alain Gerbault,
- Les espaces jeux (à la Perrine, dans les quartiers...)
- réfection de l'église de Thévalles,
- restauration de monuments historiques (Saint-Vénérand...),
- lancement de programmes de lotissements communaux (Thévalles),
- lancement de la 4ème OPAH (Avesnières),
- le lancement de la ZAC Gambetta,
- ravalement arrière de l'Hôtel de Ville et aménagement d'un espace public jouxtant cette façade,
- l'aménagement des jardins familiaux...
- un local jeunes aux Fourches et travaux de réhabilitation des logements sociaux...
- parking rue de Paradis
- négociations avec le patron du Leclerc pour utiliser intelligemment les milliers de m² de Saint-Nicolas,
- rénovation des locaux de l'école Jacques Prévert,
- construction d'un centre socio-culturel à Hilarde...

1997

Finalelement, c'était pas si dur !

"La dette de Laval va diminuer pour la première fois !"

LAVAL

infos

MENSUEL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE LAVAL N°15 MARS 1997 / 5 F

ÉVÈNEMENT

Le 6 avril

Vive
Carnaval!

SPECTACLE



Anémone dans
« Potins d'Enfer »

DOSSIER

Les bonnes nouvelles
du budget 97

EXPOSITION

Joë Downing à la
Chapelle Saint-Julien

4

Événements



A l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie, la Ville de Laval rend hommage aux communautés francophones et à la langue française. Dans ce numéro, Laval-Infos, qui n'a pas voulu se montrer pingre, vous fait découvrir quelques expressions francophones qui mériteraient d'être employées... en France.

Le 6 avril, c'est Carnaval
Les emplois de ville
Les dimanches
du kiosque...

8

« A la une »



Guy Bouvet
Sa Casa della pizza
fête ses 5 ans

« Les entreprises »
La croisade de l'UPIM
pour l'emploi des jeunes
Lavallois

10

Bonne nouvelle

Les aires de jeux plus
sûres pour les petits
Lavallois

LAVAL
infos

Laval-Infos mensuel d'informations
édité par la Ville de Laval.
Directeur de publication : François d'Aubert.
Co-directeur de publication : Alain Guinoiseau.
Comité de rédaction : Alain Guinoiseau, Paul Lépine,

Guy Le Bras, Béatrice Mottier-Rousseau. Rédacteur (en chef) : Jean-Christophe Gruau.
Relecture : Quiterie Pinçon. Photos : Jacques Lague, Laurent Ory. Photo de une :
Laurent Ory. Mise en page, photographies : Compo Center Elyades 01 49 87 07 07.
Impression : Imaje Zi des Touches Laval 02 43 678 678. Distribution : La Poste. ISSN :
1274-7003. Dépôt légal : déc 95. Laval-Infos - Ville de Laval - Direction de la
Communication - BP 1327 - 53013 Laval Cedex. Tél. (rédaction) 02 43 49 46 03
et (administration) 02 43 49 43 81. Tirage 30 000 exemplaires.

11

Spectacles
Expositions

Des œuvres du grand
Joë Downing à la
Chapelle Saint-Julien

Anémone
dans « Potins d'Enfer »

Le 11^e Printemps Théâtral

15

Les élus
au charbon !

Cécile Guineheux,
élue déléguée aux CES
et aux emplois de ville



« Tout faire pour que les gens en
difficulté ne baissent pas les
bras ! »

16

Dossier

Les bonnes nouvelles
du budget 97

19

International

La Bostonienne
Davina Daniels
donne son avis sur...



Laval et ses habitants...

20

C'était Laval

Le Musée des Sciences
ne l'a pas toujours été...



L'un des plafonds de notre cher
musée qui réjouira tous les
Lavallois attachés au blason de
leur ville...

22

Temps libre

Faites comme eux...
Adhérez à « Darts 53 »...



Vite, au Musée de l'École
Publique...



Retrouvez la méthode qui
vous a appris à lire !

Un bon budget 1997

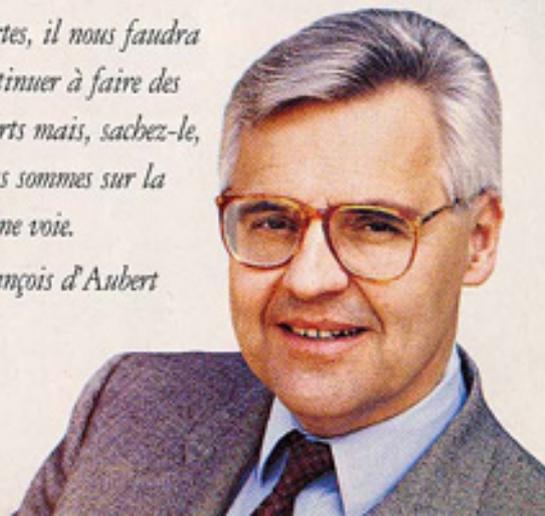
Au milieu d'une actualité festive très riche qui va de la semaine de la Francophonie au Carnaval en passant par de nombreuses expositions, il est toujours délicat de parler d'un sujet aussi austère et sérieux que le budget municipal.

Pourtant, je ne me déroberai pas à cette tâche car le vote du budget constitue l'acte politique le plus important de l'année pour une municipalité. Les différents médias lavallois ont déjà largement commenté le budget pour 1997 voté le 14 février dernier. Mais je voudrais insister sur la fierté qui est la nôtre d'avoir réussi, cette année encore, à présenter un budget en équilibre qui ne fasse pas appel à la ressource facile mais ô combien douloureuse que constitue l'augmentation des impôts !

Héritant d'une situation financière très difficile, le budget 1996 avait pu être qualifié de budget de redressement et d'espoir. Le budget 1997, lui, est un budget de consolidation et d'action. Il permet, en effet, le financement de nombreux projets que vous retrouverez en page 17 (école Jacques Prévert, Centre socio-culturel d'Hilard, opération Saint-Nicolas etc.) tout en continuant le désendettement entamé en 1996.

Certes, il nous faudra continuer à faire des efforts mais, sachez-le, nous sommes sur la bonne voie.

François d'Aubert



La bataille du budget
An II de la mandature

Les bonnes nouvelles du budget 97

Le budget 1997, deuxième de l'actuelle majorité municipale, se caractérise par quatre orientations majeures, qu'il est permis, en cette époque très délicate à traverser pour les finances publiques, de qualifier de « bonnes nouvelles ». Plutôt que d'offrir aux lecteurs une multitude de tableaux et de « camemberts » aussi colorés que délicats à déchiffrer, nous nous bornerons à présenter ces bonnes nouvelles et les principaux travaux qui « enrichiront » la vie de notre cité en 1997. Avec les commentaires « éclairés » de François d'Aubert, maire de Laval, et de son adjoint aux Finances, François Zocchetto.

NB : L'abréviation MF, qui permet aux journalistes de gagner de la place dans leurs articles, signifie « million de francs ». Il s'agit de nouveaux francs, bien sûr.

La bonne nouvelle n°1
concerne la fiscalité.

Les taux de la taxe d'habitation
et de la taxe foncière, pour la
deuxième année consécutive,
n'augmenteront pas en 1997 !

« Il faut signaler que les taux d'imposition sont les seuls éléments sur lesquels la municipalité peut ou non agir. Elle a une nouvelle fois tout fait pour éviter une hausse qui aurait été durement ressentie par tous ceux qui considèrent, à juste titre, que les impôts lavallois sont trop élevés. »



Le budget primitif est l'acte par lequel le conseil municipal fixe le montant des recettes et des dépenses prévisionnelles pour l'année. Son vote doit légalement intervenir avant le 31 mars de l'année concernée. A Laval, cette année, belle performance, il a eu lieu le jour de la Saint-Valentin, à savoir (certaines femmes pensent qu'il n'est jamais inutile de le rappeler) le 14 février.

« Ainsi nous connaissons une évolution de la fiscalité directe en deçà de l'inflation ! »

Les grands équilibres (en MF)

BUDGET PRINCIPAL

	dépenses	recettes
Fonctionnement	426	426
Investissement	110	110
TOTAL	536	536

Les budgets annexes représentent des montants de 52,7 MF pour le service de l'Eau, 57,8 F pour le service Assainissement, 24,4 MF pour le budget des déchets urbains, 18,1 MF pour celui de la cuisine centrale et 0,7 MF pour le Lotissement de Thévalles.

La bonne nouvelle n°2
concerne le désendettement.

Historique ! La dette de Laval va
diminuer pour la première fois !

1. « En 1997 nous n'empruntons que 27 MF au lieu des 45 MF l'année dernière. Rappelons que sous l'ancienne municipalité les montants atteignaient des sommes bien plus importantes, de 50 à 100 MF ! »



Une partie de l'équipe du service financier. Le budget, ils connaissent !

797 logements

Parce qu'elle n'a pas vocation à être propriétaire de logements sociaux, la Ville de Laval a décidé de céder à la SA-HLM (qui en avait déjà la gestion depuis 1982) les 797 logements construits dans les années 60 par une société aujourd'hui disparue, la Société anonyme de construction immobilière de Laval, alias Sacola. Cette vente, à laquelle s'ajoute deux commerces, est consentie pour la somme de 60 MF qui sera versée à la Ville sur 3 ans. Une somme qui sera affectée à des opérations sociales. Autre point : que les locataires des 797 logements se rassurent, cette vente n'entraînera aucune hausse de loyer. Il faut également noter que la SA-HLM conservera les emprunts en cours, soit 35 MF, et la Ville de Laval compensera les intérêts (de l'emprunt de 60 MF) à hauteur de 50 % sur 15 ans, soit 22 MF.

2. « Les intérêts de la dette nous coûteront cette année 38 MF au lieu des 45 MF de l'an dernier. Les frais financiers baissent ! »



François d'Aubert, maire de Laval : « Nous avons privilégié une politique de soutien économique. »

3. « La charge annuelle de la dette (intérêt + capital) baisse de 11 MF. Elle passe de 84 MF à 74 MF. »



François Zocchetto, alias « le grand argentier de la ville de Laval » : « C'est historique ! la dette de la ville va enfin baisser pour la première fois ! »

4. « L'encours de la dette (la dette de la ville) passe de 563 MF à 552 MF. C'est historique, pour la première fois depuis 25 ans, l'encours de la dette baisse à Laval ! »

La bonne nouvelle n°3
concerne les dépenses
de fonctionnement.

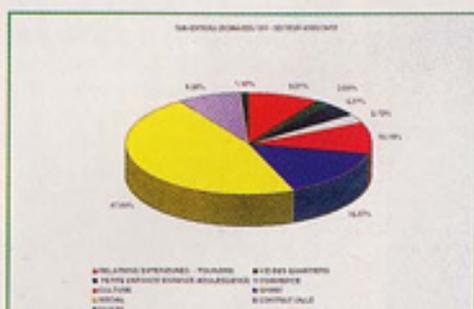
Ces dépenses ont été maîtrisées
autant que faire ce pouvait et ce,
sans remettre en cause la qualité
des prestations et des services
rendus aux habitants.

« Les dépenses courantes de gestion de la ville (frais généraux de la collectivité) n'augmenteront que de 1,5 % ».

On peut effectivement, 1,5 %, parler de maîtrise des dépenses de fonctionnement.

« Cette maîtrise a été rendue possible par la poursuite des économies dans les dépenses courantes de gestion des services et celles payées à des prestataires... »

« Et par la réduction des charges financières de notre dette grâce à un réajustement de cette dernière auprès de l'ensemble des banques de la ville de Laval. »



Belle performance à mettre à l'actif de l'équipe en place. Cette année encore, et ce malgré la rigueur budgétaire, les associations recevront la coquette somme de 30,1 MF.

La bonne nouvelle n° 4
concerne les investissements.

Ces derniers augmentent considérablement et atteignent, tout compris, un volume de 110 MF !

« Endettés comme nous l'étions nous avons dû effectuer des choix et privilégier une politique de soutien économique. »

Dépenses d'investissement : 110 MF

Projets	39,5 MF
Maintenance patrimoine	12,3 MF
Remboursement capital de la dette	35,8 MF
Intérêts de la dette (courus sur 1996)	19,8 MF
Autres	2,7 MF

FRANÇOIS D'AUBERT :

« Comment avons-nous réussi à boucler un tel budget ? »

D'abord, grâce à de longues négociations avec les banques pour réaménager notre dette à de meilleures conditions.

Ensuite, grâce aux efforts consentis par le personnel communal lequel a su participer activement à l'effort de maîtrise des dépenses publiques.

Enfin grâce à une meilleure clarification des missions de la ville et à une meilleure coordination avec les différents aménageurs (par exemple : opération de réaffectation des logements de la Sacola à la SA HLM...).

Une chance pour Laval

Plus de **100 MF d'investissement !**

Ce n'est pas rien 100 MF ! On en fait des choses avec 100 MF !

Et dans tous les secteurs intéressant les Lavallois, quels que soient leur âge, leurs goûts, leur ancienneté dans la cité...

Les investissements 97 réjouiront les jeunes (construction d'un local jeunes aux Fourches et de la maison de quartier d'Hilard, travaux à la ferme des Ribaudières...),



La place de la Gare sera réaménagée...



L'école Jacques Prévert est en cours de rénovation.

ils amélioreront la vie dans les quartiers (restructuration de Saint-Nicolas avec l'acquisition de l'ancien Leclerc et les travaux qu'il faudra y faire, l'aménagement des tours Lanne...),



L'ancien Leclerc retrouvera bientôt vie...



Un palais de justice est fait pour rendre la justice des hommes...

ils redynamiseront le centre-ville (acquisition de 20 places de stationnement du parking rue de Paradis, opérations préalables à la rénovation du Palais de justice...),

ils aideront à développer la vie sportive (acquisition des installations des Francs Archers, réalisation d'un court de tennis au Bourny, rénovation des vestiaires au stade Jean Yvinec, tribune centre équestre...),



Le Bourny comptera un court de tennis de plus...



Le Saint-Yves, une partie de nous-même.



Les Pans de bois, ça c'est beau !

ils embelliront Laval (rénovation des maisons à pans de bois, travaux de la Tour rennaise, dégagements des remparts sud...),

ils favoriseront la culture (rénovation du bateau-lavoir Saint-Yves, travaux de rénovation de la basilique d'Avesnières, réfection de la salle de théâtre de Saint-Martin, jardin du Carmel...),

ils lanceront des travaux indispensables (nouvelle station d'épuration, cimetière des Faluères, giratoire Croix des Landes, viabilisation, zone du Tertre, pour accès au prochain CHS...).



Un giratoire bien fait = plus grande sécurité !

1998

"Aujourd'hui, nous avons la satisfaction de voir que, lorsque nous lançons des consultations, des banques qui ne nous répondaient plus depuis des lustres reviennent nous faire des propositions sérieuses..."

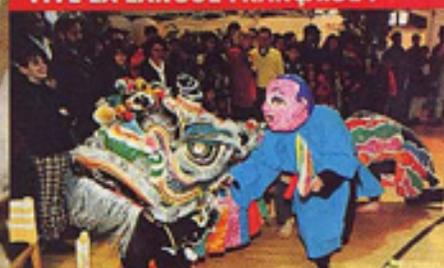
L'AVANTAGE **infos**

MENSUEL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE LAVAL N°26 MARS 1998 / 5 F

Le budget 98

De beaux chantiers
en perspective

VIVE LA LANGUE FRANÇAISE !



Le retour des couleurs
de la francophonie
20, 21 et 22 mars

SPECTACLE

Les Chevaliers du Fiel
les 12 et 13 mars

C'ÉTAIT LAVAL

Laval en 1900 :
commerces et magasins

Un budget pour continuer à aller de l'avant !

Le Conseil Municipal a examiné, puis voté, le 6 février dernier, le budget de la ville de Laval pour l'année 1998.

Ce vote, intervenu dès le mois de février, classe notre ville dans le peloton de tête puisque la grande majorité des communes accomplit cet acte fondamental de la vie municipale généralement dans le courant du mois de mars.

En chiffres, le budget principal s'établit à 573 557 787 F, se répartissant pour le fonctionnement à 437 651 667 F et pour l'investissement à 135 905 920 F. L'investissement augmente ainsi de 23,2 % par rapport à 1997, alors que les dépenses de fonctionnement, compte tenu de notre volonté politique de maîtriser nos dépenses de gestion, évoluent pour leur part de 2,6 %.

Si je devais qualifier ce budget, je dirais qu'il est à la fois tourné vers l'emploi, vers les plus démunis, équilibré entre les différents quartiers, et qu'il respecte l'engagement électoral que nous avons pris de ne pas augmenter le taux de la fiscalité locale.

C'est un budget tourné vers l'emploi, car il va nous permettre de poursuivre

nos investissements. A cela s'ajoutent, les interventions sur Laval de la SA HLM et de l'Office Public en constructions et en réhabilitations, les budgets d'assainissement et d'eau avec la grande usine d'assainissement que nous sommes en train de construire, et naturellement les interventions de la Communauté de Communes du Pays de Laval dans tout le secteur économique. Notre niveau d'investissement est par conséquent directement soutenu par des travaux qui bénéficient aux entreprises de Laval et du département, et par conséquent, à l'emploi.

Notre budget est également orienté vers les plus démunis, car l'aide sociale augmente de 10 %. Parallèlement à cette augmentation, nous nous efforçons de mieux cerner ceux qui sont en difficulté, afin que les aides que nous leur apportons soient plus efficaces. Nous le faisons à travers l'action du CCAS, mais également grâce à des actions éducatives et culturelles.

Notre budget 1998 se caractérise

aussi par un équilibre de nos interventions entre les différents quartiers de la ville, qu'il s'agisse de St Nicolas, d'Hilard, de Grenoux, mais également du centre-ville avec la politique de revitalisation que nous avons engagée.

Enfin, ce budget respecte scrupuleusement l'engagement électoral que nous avons pris, et que nous respectons depuis maintenant 3 ans, de ne pas augmenter le taux de la fiscalité locale. Nous y parvenons parce que nous gérons de façon sérieuse et serrée la dépense publique. Cette gestion implique, bien sûr, des choix. Je tiens à préciser que ceux-ci ne se font pas au détriment de la masse salariale communale, mais sur des dépenses de gestion sur lesquelles il y a beaucoup d'économies à réaliser, comme celles que nous avons faites par exemple sur la téléphonie.

Grâce à ce budget, Laval se donne ainsi les moyens d'affronter les différents défis de cette fin de siècle, et pourra continuer à aller de l'avant.

bien à vous

Roger d'Ardenne





Sans augmenter les impôts

Le budget 98 va injecter

110 millions de francs dans l'économie lavalloise !

Vote le 6 février dernier, le budget 1998 est un bon budget pour Laval. En terme d'investissements d'abord, c'est un budget chargé de dynamisme et d'équilibre entre les grands projets et ceux qui le sont moins, les différents quartiers et le centre-ville (lequel, soit dit en y passant, appartient à tout le monde). Mais c'est un bon budget aussi dans le domaine de la solidarité, puisque la part de l'aide sociale augmente de 10 %. Enfin,

conformément aux engagements de l'équipe municipale, c'est un budget qui ménage le contribuable, qui ne le prend pas pour une vache à lait fiscale, puisqu'une fois de plus il refuse d'augmenter les taux d'imposition. Autant de caractéristiques qui font honneur à l'équipe municipale qui l'a préparé, ficelé, présenté et voté dans des délais défiant toute concurrence (début février, quand cela se vote un peu partout en France courant mars). Un budget que nous présentent ses deux spécialistes, le maire François d'Aubert et son adjoint aux finances François Zocchetto. En insistant sur quatre priorités et les nombreuses réalisations à venir.

Première priorité

→ Le plus fort volume d'investissement direct possible
 « Nous avons essayé d'avoir le rythme de dépenses d'investissements le plus élevé possible », indique F. d'Aubert. Pourquoi ? « Parce qu'un fort volume d'investissements est un excellent soutien à l'emploi et permet la relance. » Parce que l'agglomération lavalloise a besoin de grands projets pour les décennies à venir. Résultat, en 1998, les dépenses d'investissement direct (travaux et équipements divers) augmentent de 25 % atteignant la somme de 64 MF (contre 51 MF l'année dernière). À noter, c'est important, que figurent au sein des budgets annexes (Eau, Assainissement, Déchets urbains, Cuisine centrale) plus de 44 MF d'investissements. « C'est donc un montant global d'investissement direct de près de 110 MF qui caractérise ce budget, se réjouit F. Zocchetto, soit 9 MF de plus qu'en 1997. » A cela s'ajoute les dépenses d'investissement de la Communauté de communes du pays de Laval qui concernent le dynamisme économique de notre cité. « Ce qui fait un total de 150 MF d'équipements investis sur Laval ! » Du jamais vu !



François d'Aubert est catégorique : « Nous n'augmenterons pas les impôts pendant notre mandature. Et si nous pouvons les faire baisser, nous le ferons ! »

Deuxième priorité

→ Assurer la meilleure qualité possible du service public tout en maîtrisant nos dépenses de fonctionnement. Une maîtrise qui est de plus en plus efficace grâce à l'amélioration de la gestion. « En ce moment, indique F. d'Aubert, tout le monde doit faire des efforts : les entreprises en font, les particuliers aussi, les collectivités publiques doivent suivre le mouvement. » Et le maire d'ajouter : « Pour boucler ce budget, on a multiplié les arbitrages en discutant au sou par sou, ligne par ligne, avec les élus et les directeurs administratifs concernés. Il a fallu serrer les boulons et garder constamment en tête l'idée - essentielle - qu'il faut réformer. » Le résultat ? D'importantes économies ont pu ainsi être réalisées sur les crédits : fournitures administratives, énergie, chauffage, alimentation, frais d'impression, téléphone, assurances... « Ainsi, la note téléphonique a-t-elle baissé de 400 000 francs, grâce à l'installation d'un nouveau système. »

Troisième priorité

→ Maintenir - promesse tenue - pour la troisième année de suite - les taux d'imposition existants ! « Un bel exploit quand on sait qu'en 1995 la gestion de nos prédécesseurs avait été tellement catastrophique que Laval était à deux doigts de





passer sous la tutelle de la Préfecture ! » Il est vrai que nos taux d'imposition, votés par l'ancienne équipe municipale socialo-communiste, sont élevés, trop élevés : 19,48 % pour la taxe d'habitation (moyenne dans les villes de taille comparable : 15,60 %) ; 24,27 % pour le foncier bâti (22,32 % en moyenne) et 35,09 % pour le foncier non bâti. « On pense que ce n'est pas positif de mettre davantage d'impôts. La pente facile, c'est pourtant de les augmenter. On rajoute 0,2 % au taux de la taxe d'habitation et on a immédiatement un certain confort ! Mais nous ne le voulons pas. »

Quatrième priorité

→ Stabiliser l'endettement de la Ville de Laval. « Cette année, la charge de la dette sera de 45,7 MF, contre 35,8 MF en 1997 »,

indique F. Zocchetto. Cette augmentation, dont la Ville se serait bien passée, est due au remboursement d'un emprunt de 12 MF contracté en 1983 et remboursable d'un seul coup 15 ans après (ce genre d'emprunt s'appelle *in fine*). « Sans cette charge exceptionnelle, indique le grand argentier de la Ville, le montant du remboursement de la dette en capital aurait été de 33,7 MF et donc en diminution comme en 1997. » Néanmoins, la politique de gestion active de notre dette et le contexte favorable de baisse des taux d'intérêt ont d'ores et déjà permis de limiter l'évolution de l'endettement de notre collectivité. « Aujourd'hui nous avons la satisfaction de voir que, lorsque nous lançons des consultations, des banques qui ne nous répondaient plus depuis des lustres reviennent nous faire des propositions sérieuses... » ■

Exceptionnel par les temps qui courent !

64 MF d'investissements directs

Actions sur le centre historique (2,6 MF)

★ Lancement du projet « Artisans d'Art » ★ Rénovation des façades de l'ancienne bibliothèque ★ Incitation à la rénovation des maisons à pan de bois ★ Mise en valeur des remparts sud.

Actions sur le centre-ville (9,1 MF)

★ Seconde tranche des travaux d'aménagement de la rue de Gaulle ★ Travaux rue de la Paix ★ Parking du Britais ★ Aménagements urbains (square de Boston, trottoirs rue du Val de Mayenne et de Verdun, effacement des réseaux, place de la Gare) ★ Acquisition de places de stationnement du parking Paradis ★ Programme de ravalement des façades.

Grands projets d'urbanisme et d'aménagements (12 MF)

★ Travaux d'aménagement du Palais de justice ★ Aménagement de l'îlot arrière de l'hôtel de ville ★ Idem pour l'îlot Gambetta ★ Travaux dans l'ex-usine Scomam.

Actions sur le quartier Saint-Nicolas (7,3 MF)

★ Réalisation d'un pôle Vie de Quartiers et sportif dans l'ex-Leclerc ★ Aménagements aux abords de cet ex-centre commercial ★ Aménagements sur le secteur Kellermann-Bozéres et sur Mortier-Davoust-Bessières ★ Acquisition et aménagement du moulin de la Coconnière ★ Réalisation d'un cheminement le long du ruisseau Saint-Nicolas.

Besoin... urgent

La construction de nouvelles toilettes publiques, de « châteaux d'aisance » comme on les appelait jadis, peut faire sourire. « Oui, a indiqué F. Zocchetto, jusqu'au jour où l'on en a un besoin urgent... » Comme les « sanisettes » Decaux ne répondent pas plus aux exigences des jeunes et des anciens qu'à celles des contribuables, la Ville construira ses propres toilettes.

Dépenses sociales en hausse !

Le budget 98 attache une grande importance au social (sujet sur lequel nous reviendrons le mois prochain). Par exemple, il augmente de 10 % la somme versée au Conseil général pour l'aide sociale (appelée contingent d'aide sociale), ce qui la fait passer à 15,3 MF. Quant à la subvention allouée au centre communal d'action sociale (CCAS) elle augmente, elle, de près de 1,3 MF ce qui la porte à 10,9 MF. Idem pour le montant aux associations, il augmente lui aussi légèrement et est de 22 MF. Détails lors du prochain conseil municipal...

Aménagements urbains sur les autres quartiers (3,6 MF)

★ Parkings aux Chauminettes et à Hilarid ★ Abords de l'école Saint-Pierre ★ Travaux de voirie rue des Pêcheurs, avenue de Chanzy et à la pénétrante Hilarid ★ Réaménagements des pieds d'immeubles à la Perrière.

Zones d'aménagement foncière et logement (3,6 MF)

★ A Corbineau ★ Rue des Tisserands : giratoire Beck-Le Basser et élargissement du Pont Beck ★ Zone de Grenoux : travaux sur les réseaux, études, acquisitions foncières, aménagement d'un terrain de jeux ★ Zone de l'Aubépin : travaux de voirie, sur les réseaux, études diverses (dont celle relative à la seconde piscine), relevés topographiques.

Autres projets (12 MF)

★ Crédits concernant l'enseignement du premier degré ★ Rénovations des édifices culturels classés monuments historiques ★ Construction de la Maison de quartier d'Hilarid ★ Construction d'une salle de danse à l'espace Robert Tatin (première tranche) ★ Acquisition pour une seconde tranche des installations des Francs-Archer ★ Travaux au Centre de la Blancherie ★ Création d'une épicerie sociale rue Prosper Brou ★ Travaux d'espaces verts urbains (à la Perrine, notamment) ★ Lancement d'un programme de rénovation des toilettes publiques ★ Réalisation d'un bâtiment d'accueil au cimetière des Faluères...



1999

"B comme baisse des impôts"

"Historique à Laval ! le taux de la taxe d'habitation va baisser... Notre objectif de désendettement est toujours recherché"

LAVAL infos

MENSUEL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE LAVAL N°38 MARS 1999 / 1€

**Créer
son
entreprise**

**dans
la ZRU
de
Saint-
Nicolas**

HISTORIQUE À LAVAL !



**Avec le budget 1999,
le taux de la taxe
d'habitation va baisser
de 1 % !**

FÊTE COLLECTIVE

**Le carnaval
de printemps nous
donne rendez-vous
le dimanche 21 mars !**

PRATIQUE

**L'atelier bricolage de
l'Espace Robert Tatin**

GRAND QUESTIONNAIRE DANS CE NUMÉRO : QUE PENSEZ-VOUS DE LAVAL-INFOS ?

Budget 1999 : baisse de la taxe d'habitation

Dans sa séance du 12 février dernier, le Conseil municipal de Laval a examiné, puis voté le budget de la Ville pour 1999.

Comme l'an passé, ce vote est intervenu dès le mois de février, confirmant ainsi le positionnement de notre Ville dans le peloton de tête, puisque la grande majorité des communes accomplit cet acte politique fondamental de la vie municipale dans le courant du mois de mars.

En chiffres, le budget principal s'établit à 582 MF se répartissant entre le fonctionnement pour 444 MF et l'investissement pour 138 MF.

Il s'agit là d'un budget attrayant et dynamique qui respecte en tous points nos engagements électoraux, parmi lesquels la promesse que nous avons faite en 1995, et que nous avons tenue depuis, de ne pas augmenter le taux de la fiscalité locale.

Nous allons même faire beaucoup mieux puisque, pour la première fois, après le gel des taux lors des trois premières années de notre mandat,

nous allons baisser, cette année, de 0,05 % le taux de la taxe d'habitation et celui du foncier non bâti.

Ainsi, pour les logements le taux va passer de 19,48 % à 19,29 %.

Pour vous, cela signifie concrètement qu'en octobre prochain, lorsque vous recevrez votre feuille d'impôts locaux et

à la condition que, d'une part, votre situation de famille soit inchangée et

qu'enfin vous ayez conservé le même logement qu'en 1998, vous paierez au

total un franc près la même somme que l'an dernier, pour la part communale de la

taxe d'habitation.

Cette décision politique est forte,

volontaire et nécessaire. Elle donnera

ainsi, en 1999, un peu plus de revenu

disponible aux familles lavalloises.

Autre caractéristique historique,

le budget de la Ville de Laval pour 1999

se distingue aussi par un niveau

d'investissement fort, dont les

principales têtes de chapitres seront le

parking du Britais (11 MF), le quartier

Saint-Nicolas dans lequel résident

10 000 Lavallois et sur lequel beaucoup

de retard avait été pris par le passé

(3,4 MF), la seconde tranche de la rue

de la Paix (3,4 MF), des opérations

culturelles lourdes dans le domaine de

la musique et du patrimoine

(auditorium Saint-Martin : 1 MF), etc.

Les gros efforts financiers seront

généralement réalisés dans différents

quartiers de notre Ville : Perdrière,

Industrie, L'Épine, Pont de Paris...

(1 MF).

Les investissements importants vont

aussi être engagés en faveur des

services municipaux, notamment au

sein du service Informatique (4,5 MF).

Enfin, en ce qui concerne le

fonctionnement (c'est-à-dire l'activité

des services municipaux et l'ensemble

des charges qui contribuent à la

réalisation des activités municipales),

notre priorité reste la maîtrise des

épenses de gestion courante, afin

d'épargner pour investir, sans

emprunter davantage.

C'est pourquoi je crois que nous

devons être fiers du budget voté par

la majorité municipale, qui est aussi le

dernier budget du siècle et le

premier de l'ère de l'Euro.

avec mes sentiments les plus dévoués

Yves L'Herbier



DOSSIER

Historique à Laval !

Un budget 1999 qui baisse les impôts



Le grand argentier François Zocchetto et son maire François d'Aubert. Les deux français se disent très satisfaits de ce budget 99 qui « va donner beaucoup de punch à l'économie locale ! » et qui va faire baisser les taxes d'habitation et sur le foncier non bâti de 1 % !

Voté le 12 février dernier, le budget 1999 permettra cette année encore de continuer à investir massivement sur Laval (110 millions de francs), mais sans demander plus au contribuable ; d'améliorer les services destinés aux Lavallois, mais sans alourdir la dette de la Ville. Il présente également, ce budget 99, une nouveauté historique qui mériterait d'être gravée sur l'un des murs de la salle du conseil : **Le 12 février 1999, l'équipe municipale conduite par François d'Aubert a réussi à faire baisser les taux de la taxe d'habitation et du Foncier non bâti de 1 % !** Bref, comme l'a noté l'adjoint aux finances François Zocchetto, « ce budget va donner beaucoup de punch à la Ville de Laval et au Département ! » Conscients que son examen demeure un exercice relativement peu enthousiasmant pour les citoyens-contribuables nous vous le présentons sous la forme d'un abécédaire.

A comme Avant-propos

Le montant global du budget de la Ville de Laval s'élève à 718 MF. Il prend en compte le budget principal (506 millions) et les budgets annexes : Eau, Assainissement, Déchets urbains et Cuisine (collective), sans oublier pour les Raymond Barre (ex-meilleur économiste de France), rappelons que tous ces budgets se classent en 2 sections : un pour la *Fonctionnement*, l'autre pour l'*Investissement*, chacune se subdivisant en 2 colonnes : un pour les Dépenses et l'autre pour les Recettes...

A comme Aide sociale

Aider financièrement les Lavallois qui en ont le plus besoin est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale en place. « C'est pourquoi », indique F. Zocchetto, la somme consacrée à l'aide sociale représente 26,5 MF, soit une hausse de 1,5 MF par rapport à l'an dernier. » La subvention apportée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) dépasse, elle, les 10 MF.

A comme Associations

Les subventions accordées aux associations, qui seront attribuées lors du prochain conseil municipal sont également en légère augmentation (+ 2 %). Nous reviendrons sur elles dans un prochain Laval-Infos.

B comme Baisse des impôts

Historique à Laval ! Le taux de la taxe d'habitation (TH) va baisser et passer de 19,48 % à 19,29 % (ainsi que le taux du Foncier non bâti qui passera lui, de 35,09 % à 34,74 %) Une petite étude comparative dans l'ouest nous rappelle que le taux de la TH, fruit de la gestion des équipes précédentes est encore trop élevé (12,99 % à Vannes, 13,64 % à Cholet, 15,3 % à Saint-Malo) mais que Laval n'est pas la dernière de la classe ! La Roche-sur-Yon affiche 21,57 % et Saint-Brieuc, 20,45 % Conscient que, pour rester dans la bonne moyenne Laval a encore du chemin à faire, le maire a annoncé qu'il était prévu de faire encore chuter ce taux l'an prochain, et de mêler à cette baisse heureuse celui sur le foncier bâti... Le budget 2000 devrait faire des heureux...

D comme Dette

Sujet moins hilarant, le remboursement du capital de la dette sera de 38 MF en 1999, légèrement inférieur à celui de l'année dernière (où il avait fallu rembourser le fameux emprunt *in fine* contracté par l'ancienne équipe, qui l'avait signé sachant que son remboursement interviendrait 12 ans plus tard..) « Notre objectif de désendettement est toujours recherché, indique F. d'Aubert parce que notre dette par habitant reste trop élevée



Très attendu, le parking du Britavis verra le jour cette année.

10 574 F le 1er janvier 1999 quand le ratio moyen est de 532 F, soit un écart de 3 042 F ! » Dette qui fait l'objet d'un suivi quotidien du service Financier de la Mairie, lequel, chaque matin, regarde quels sont les taux les plus intéressants pour la trésorerie municipale et essaie de ne pas avoir des excédents non rémunérés...

E comme Economies

Soucieuse de l'argent public, l'équipe municipale n'a de cesse de réaliser des économies dans le domaine de la gestion courante. Objectif ? Épargner pour investir sans emprunter. Cette année, les dépenses téléphoniques ont encore baissé : - 113 790 F ; idem pour celles de maintenance : - 169 946 ! Comme dit la sagesse populaire : *Il n'y a pas de petites économies...*

F comme Fonctionnement

Le budget de *Fonctionnement* (qui, comme son nom l'indique, regroupe toutes les dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement des services communaux) s'élève à 444 MF. Les charges de personnel représentent 53 % des dépenses (336 MF) et connaissent cette année une augmentation un peu moins importante qu'en 1998 : 2,23 % contre 3,2 %.

G comme Grands événements

Dans la rubrique *Charges à caractère général de fonctionnement* figurent des opérations favorables au développement de Laval et à sa notoriété. En 1999, se retrouvent dans cette catégorie : le *Tour de France (Vas-y Poupou !)*, les *Rencontres de la réalité virtuelle* (explications le mois prochain), *L'Opération défis Jeunes Marins* (avec une yole *made in Laval*), la *Bienmale d'Art naïf* (because Rousseau dit le Douanier, défendons nos couleurs !) et, moins « festif » mais indispensable, les opérations liées au recensement de la population (au fait, soyez courtois avec les recenseurs...)

I comme Investissement

110 MF, contre 109 en 1998. A noter que si l'ortie compte des investissements de la Commu-



L'ex-Scaman va se transformer en un espace culturel et associatif.

Les grands projets du Budget 99



Ces jeunes femmes pourront prochainement danser à l'Espace Tatin d'Avesnières dans une salle entièrement refaite...

nauté de Communes du Pays de Laval (CCPL, pour les intimes) on arrive à un score de 184 MF ! « Ce qui représente, ajoute F. d'Aubert, président de cette Communauté d'un genre particulier, 60 % du total de l'investissement de toutes les collectivités locales de la Mayenne ! » « Signalons aussi, poursuit F. Zocchetto, vice président de cette même CCPL, que ces investissements municipaux exercent de très bénéfiques effets de levier pour l'économie locale » : c'est le cas, par exemple, de ceux qui effectuera la SACOLA pour la rénovation (décidée par la ville) des îlots de l'arrière de la Mairie (près de 40 MF) et Gambetta (près de 30 MF). Même effet de levier avec les ravalements de façades : « Les crédits de ravalement engendrent des investissements privés 4 à 5 fois supérieurs ! » Comme disait un Helmut célèbre (Schmidt, l'ancien chancelier de feu l'Allemagne de l'Ouest) : *Les investissements d'aujourd'hui sont les emplois de demain !*

I comme Investissements (suite)

Sur ces 110 MF d'investissements, 61 MF sont consacrés aux grands projets (voir encadré), 19 MF à la maintenance et au renouvellement de matériel divers (indispensables au bon fonctionnement du service public municipal) et 30 MF aux 4 budgets annexes : Eau (réservoir des Touches...), Assainissement (station d'épuration...), Déchets Urbains (équipements liés à la collecte sélective...) et Cuisine (centrale).

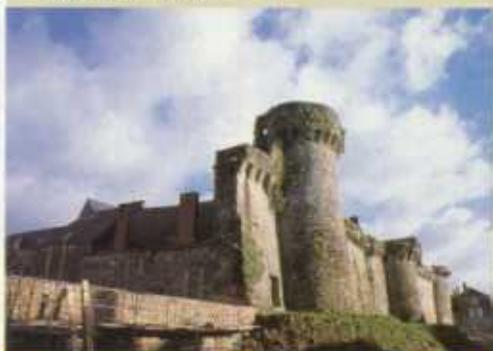
S comme Subventions

Concernant les recettes du budget d'Investissement (qui permettent de payer tous les travaux), sachez que votre équipe municipale se démène comme elle peut afin d'obtenir le plus de subventions possibles de la part de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Général. Représentant 12 % de ces recettes, les subventions augmentent d'année en année, tout comme l'autofinancement, passé, lui, de 28 MF en 1998 à 32 MF cette année. A noter également la part de l'emprunt prévisionnel qui, lui, est en baisse : 38 MF contre 42,5 MF l'année précédente (réalisé : 40 MF). ■



La construction de l'îlot Gambetta, qui comprendra plusieurs salles de cinéma, sera mise en chantier en 1999.

Embellir le centre historique (2,5 MF) : rue des artisans d'art, rénovation des façades à pans de bois, mise en valeur des remparts sud ; **Dynamiser le centre-ville (18 MF)** : fin de la rénovation de la rue de la paix, voirie place du 11-Novembre, parking du Britais, ravalement de façades ; **Améliorer l'Urbanisme et l'aménagement (8 MF)** : palais de justice, travaux sur les îlots arrière-Hôtel de ville et Gambetta ; espace culturel et associatif dans l'ex-Scoman ; **Rénover Saint-Nicolas (10 MF)** : principalement la poursuite des importants travaux au centre multi-activités ; **Actions sur les autres quartiers (1 MF)** : pieds d'immeubles à la Perdrière, aménagements urbains à la Dacterie, à L'Épine et au Pont de Paris ; **Prévoir l'avenir (3 MF)** : travaux dans la zone Aubépin-Vaulfery en vue de l'installation de la piscine ludique ; aménagement extérieur de la caserne Corbiveau et de la zone du Terre ; **Favoriser l'enseignement (1,7 MF)** : travaux dans les établissements Marcel Pagnol, Saint-Exupéry, Hilard, maternelle des Pommeraias, Lavoisier, Louise-Michel et Dolto (avec la création d'une classe) ; **Projets liés à la vie de quartier et au sport (6,4 MF)** : Maison de quartier d'Hilard, salle de danse à l'espace Tatin d'Avesnières, travaux aux Francs-Archers et à l'USL ; **Vie culturelle (2,6 MF)** : travaux liés à l'entretien des bateaux-lavoirs, à la création d'un auditorium dans l'église Saint-Martin, à la rénovation de Saint-Vénérand ; **Autres projets (8,6 MF)** : transfert de l'imprimerie municipale rue Prosper Brou (suite à l'aménagement de l'arrière de l'hôtel de ville), mur de soutènement Bel Air, travaux au Bois-Gamats, au square d'Avesnières, au cimetière des Faluères, rénovation des toilettes publiques...



Ah, ces remparts Sud... 1999 sera pour eux une grande année.



En 99, la rénovation des maisons à pans de bois va se poursuivre.



Le futur château d'eau qui sera construit en face du foirail mesurera 50 m et aura une capacité de 4 000 m³ à 35 m de hauteur...



Entre son nouveau directeur, Marc Lamare (à droite), et l'adjoint au maire chargé des Finances, François Zocchetto, la performante équipe des services financiers de la Ville de Laval. Elle profite de son passage dans Laval-Infos pour vous informer que le budget primitif 1999 est mis à disposition de toute personne souhaitant le consulter au centre administratif municipal, place du 11-Novembre, service Documentation (02 43 49 43 86).

2000

"Parvenir à un désendettement est un gage de gestion sérieuse et responsable"

LAVAL

infos

MENSUEL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE LAVAL N°48 MARS 2000 / 1€



Laval a reçu le Président

UNE VISITE RÉUSSIE !

C'ÉTAIT LAVAL SPÉCIAL



La visite du Président
Félix Faure le 13 août 1879

ÉVÈNEMENT

Le carnaval de printemps
revient le 1^{er} avril

DOSSIER

Le budget 2000
fait baisser les impôts

Alléger
l'endettement

Fin 1999, le stock de dette global, tous budgets confondus, s'élevait à 682,1 MF. Fin 2000, compte tenu des remboursements du capital et du besoin en emprunt, le stock du capital restant dû devrait atteindre 675,2 MF. Soit un désendettement total de près de 7 MF. L'endettement par habitant a diminué de 3 % en 3 ans, passant de 10 672 F (en janvier 98) à 10 342 F (en janvier 2000) ! D'autre part, les intérêts de la dette par habitant ont, eux aussi, baissé de 3 %, entre 1999 et 2000.

Certes, notre ratio demeure supérieur à la moyenne nationale (qui était de 7 530 F au 1^{er} janvier 1999) et démontre que notre endettement (héritage des équipes municipales précédentes) demeure très élevé et pèse sur nos marges de manœuvres. « Toutefois, a indiqué l'adjoint aux Finances, parvenir à un désendettement (faible certes, mais réel !) est un gage de gestion sérieuse et responsable ! »

Un excellent
Budget 2000

Voté le 11 février dernier, le budget 2000 répond à 3 objectifs chers à l'équipe municipale : *poursuivre un volume d'investissement élevé* (102 MF rien que pour la part communale), *maîtriser l'endettement* et - bel exploit par les temps qui courent ! - *accélérer la baisse de la pression fiscale* (- 2 % pour la taxe d'habitation, par exemple). Des objectifs qui, bien sûr, continuent de privilégier la qualité des services publics « offerts » à la population lavalloise. Et de renforcer le charme d'une cité qui, cela finit par se savoir (y compris à l'Élysée...), est de plus en plus agréable : la nôtre, Laval.

La répartition du budget 2000

Le budget global de la Ville s'élève à 751,6 MF. Soit une hausse de 4,59 % par rapport à celui de 1999. Il est, en fait, constitué de 7 budgets : un principal (613,3 MF) et 6 annexes : Eaux (51 MF), Assainissement (34,4 MF), Déchets urbains (26,4 MF), Cuisine centrale (19,7 MF), Pompes funèbres (180 KF) et Art vivant (6,4 MF).

La section
Fonctionnement

Elle regroupe toutes les dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement des services communaux, soit 477,9 MF (contre 444 MF en 99). Parmi les dépenses, les charges à caractère général baissent (65,7 MF contre 66,9 MF) grâce à de gros efforts réalisés dans la négociation de services extérieurs. « Nous avons renégocié certains contrats d'assurances et, ainsi, fait passer cette dépense de 1,7 MF à 1,2 MF, - 30 % ! » Les dépenses de personnel sont passées, elles, de 236 MF à 241,8 MF, soit + 2,44 %.

Concernant les charges de gestion courante (54,2 MF), la subvention au CCAS est passée de 12,3 MF à 13,2 MF (+ 7,64 %) et les subventions aux associations ont augmenté de 4 % (20,8 MF)... Enfin, concernant les recettes de fonctionnement, sachez que la dotation CCPL au titre de la taxe professionnelle est de 97,3 MF, - soit une augmentation de + 6,86 %, conclut l'adjoint aux Finances, qui traduit très bien la bonne évolution des entreprises et de l'emploi sur Laval.

BRAVO !

Bonne nouvelle pour les contribuables

GÉNIAL !

Les impôts baissent !

Constituée de citoyens-contribuables particulièrement soucieux de bien gérer les deniers publics, l'équipe municipale a toujours considéré que les impôts étaient trop élevés à Laval. D'où une politique courageuse de *stagnation des taux* (budgets 96, 97 et 98) puis, avec le budget 1999, de *baisse des taux* : - 1 % pour ceux de la taxe d'habitation et du foncier non bâti. En 2000 - nouvel exploit ! - cette diminution s'accroît et permet à *Laval-Infos* de vous présenter le tableau suivant, qui démontre qu'à Laval tous les taux baissent sans exception ! Ce qui est remarquable car, comme l'a fait remarquer le maire de Laval, « nous aurions pu baisser le taux de taxe d'habitation et en même temps relever celui des ordures ménagères ! »

	Taux 2000	Evolution 2000/1999	Taux 2000	Evolution 1999/1998	Taux 2000
Taxe d'habitation	18,90 %	- 2,00 %	19,29 %	- 1 %	19,48 %
Taxe foncière sur non bâti	34,05 %	- 2,00 %	34,74 %	- 1 %	35,09 %
Taxe foncière sur bâti	La baisse de ce taux sera votée lors du conseil du 31 mars et devrait atteindre 1,2 %...		24,27 %	-	24,27 %
Taxe enlèvement des ordures ménagères	7,49 %	- 4,69 %	7,86 %	- 0,13 %	7,87 %

Des investissements... colossaux

Les dépenses d'investissement direct représentent 102,5 MF. « Mais elles ne montrent que la partie émergée de l'iceberg », a précisé l'adjoint aux Finances, car si l'on compte les autres dépenses initiées par la Ville on obtient... 320,9 MF ! Soit 218 MF de plus, obtenus avec les 86 MF prévus au budget de la SACOLA (38 MF pour l'aménagement de l'îlot l'hôtel de ville, 36,5 MF pour la construction de l'îlot cinéma Gambetta, 11,8 MF pour l'aménagement du parking du Britails) ; les 44 MF investis, dans le cadre d'une délégation de service public, pour la réalisation de la piscine de l'Aubépin, et les 88 MF d'investissement de la CCPL concernant le territoire de Laval (dont 43,4 MF consacrés à l'abattoir).



Le futur auditorium Saint-Martin



L'ancienne bibliothèque Saint-Tugal



Le rond-point du Bas des Bois

Vie des quartiers et Sports

Les investissements pour ces deux secteurs sont très importants (16,5 MF). Pour la Vie des Quartiers, ils concernent la Maison De Quartier (MDQ) d'Hilard, du matériel destiné à la salle Tatin d'Avesnières, l'extension de la MDQ du Pavement, la construction d'une MDQ à Grenoux.... Pour le Sport, ils permettront de construire une salle de gym sur le site de l'USL, d'améliorer les installations sportives sur celui des Francs-Archers, de lancer une 1^{re} tranche de travaux au stade Le Basser... A cette liste, il faut ajouter les travaux programmés dans le centre multi-activités de Saint-Nicolas : création de 3 salles (Judo, haltérophilie, tir à l'arc) ; achat de matériel spécifique pour équiper, dans la grande salle de sport polyvalente, les terrains de basket, tennis, badminton... Sans oublier les travaux sur le site de la Croix des Landes (amélioration du terrain de football n°2, couverture du terrain de tennis)... 2000 ? Une grande année sportive !

Plus de 102 MF d'investissement !



Le château d'eau des Touches

Au titre du budget principal...

67,2 MF seront destinés à la mise en œuvre de grands projets : dans le centre historique (1,6 MF) : rénovation de la façade de l'ancienne bibliothèque... ; actions sur le centre-ville (4,4 MF) : aménagement de la place Jean Moulin, aménagements en faveur des cyclistes... ; grands projets d'urbanisme et d'aménagement (5,8 MF) : espace culturel et associatif dans l'ex-usine SCOMAM... ; actions sur Saint-Nicolas (12,7 MF) : poursuite de l'aménagement du centre multi-activités... ; autres aménagements urbains (4 MF) : construction d'un giratoire dans le quartier du Bas des Bois... ; projets liés à l'enseignement (8,8 MF) : groupe scolaire Jules Verne... ; équipements à vocation culturelle et culturelle (6,4 MF) : création d'un auditorium à Saint-Martin, rénovation de l'église de Thévalles... autres projets (7 MF) : rénovation de la crèche Tistou, mise en sécurité des aires de jeux pour enfants...

La Ville de Laval vous informe que le Budget Primitif 2000 est mis à disposition de toute personne souhaitant le consulter, au Centre Administratif Municipal, place du 11-Novembre, au service documentation (02 43 49 43 86).

Actions de proximité

Tout au long de l'année, la Ville réalise les grands projets inscrits dans son budget mais elle essaie également de satisfaire au mieux les souhaits émis par les habitants qui participent aux réunions de quartiers organisées dans le cadre de la préparation du Contrat de Ville. « Pour cela, indique le maire de Laval, une enveloppe "Actions de proximité" de 4,5 MF est prévue. » Laquelle permettra d'améliorer le bien-être du citoyen lavallois, en multipliant les « petits travaux » : réparations ponctuelles (chaussée, éclairage public, jeu pour enfants...), réglages de feux tricolores, création de passages piétons, renforcement de l'entretien des jardins publics, adaptation des itinéraires...



Le groupe scolaire Jules Verne



Rénovation de la crèche Tistou



Les pistes cyclables



Le stade Francis Le Basser

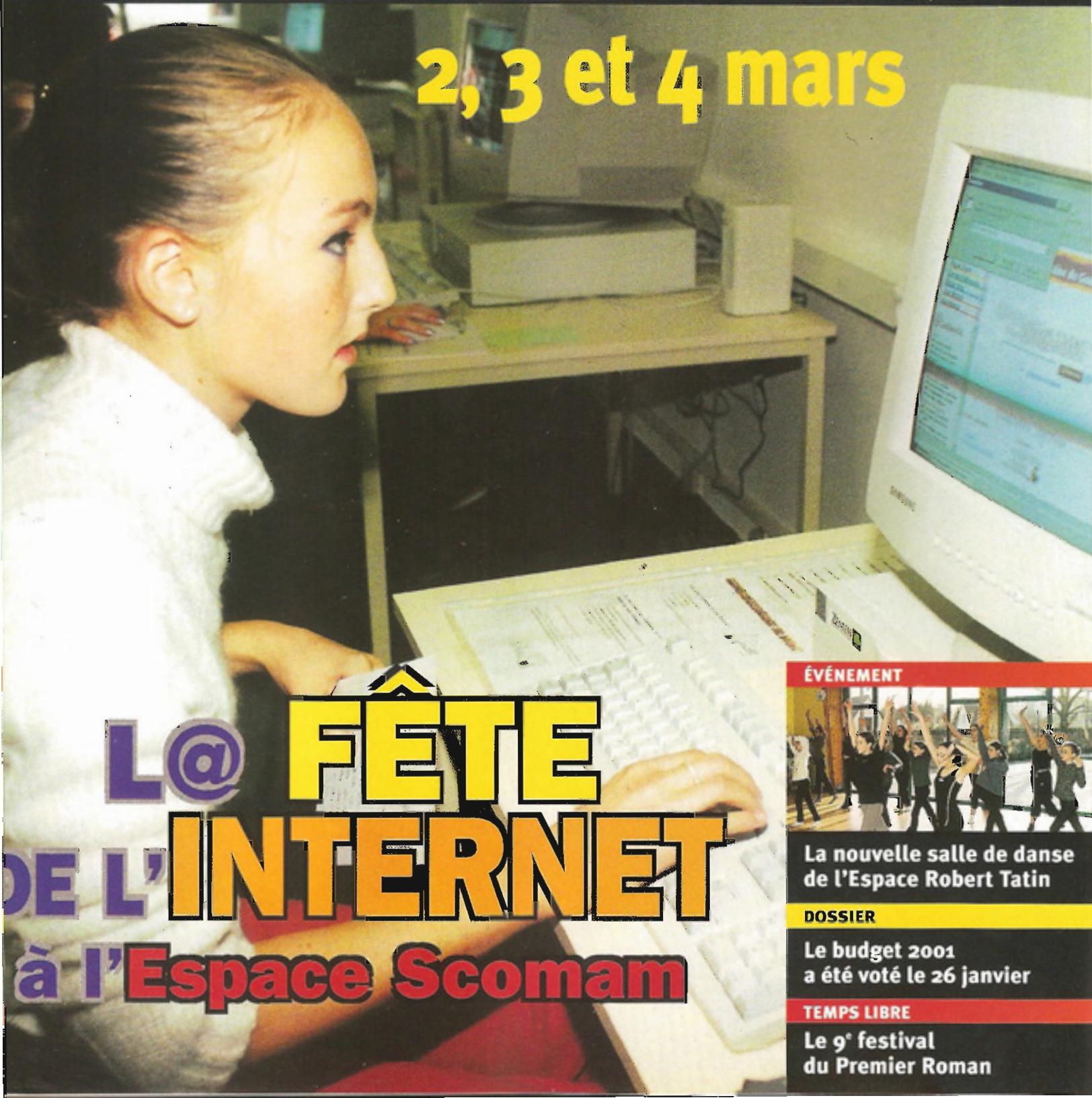
2001

"Bonne nouvelle pour les contribuables : les impôts vont de nouveau baisser"

LAVAL infos

MENSUEL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE LAVAL N°58 FÉVRIER 2001 / 1€

2, 3 et 4 mars



L@ FÊTE DE L'INTERNET à l'Escomam

ÉVÈNEMENT



La nouvelle salle de danse
de l'Escomam

DOSSIER

Le budget 2001
a été voté le 26 janvier

TEMPS LIBRE

Le 9^e festival
du Premier Roman

Il a été voté le 26 janvier

Le budget 2001

Premier du XXI^e siècle, le budget 2001 a été voté le vendredi 26 janvier dernier. Dans la droite ligne des précédents, il présente trois caractéristiques essentielles...



La rénovation du stade Le Basser est désormais du ressort de la Communauté d'Agglomération...



L'église Saint-Vénérand verra sa rénovation se poursuivre en 2001 (1,8 MF).

- **La première**, la plus agréable, c'est que, pour la troisième année de suite, *il baisse les taux d'imposition fiscale !*
- **La deuxième**, c'est qu'il présente un volume d'investissement particulièrement élevé : 124,5 MF, contre 102 MF dans le budget 2000. Pourquoi 124,5 MF ? Parce qu'il convient d'ajouter aux investissements du budget général ceux des budgets annexes (*eau, assainissement, déchets urbains...*) et ceux qui, liés aux transferts de compétences, sont désormais inscrits au budget de la Communauté d'Agglomération (exemples : rénovations « lavalloises » du stade Le Basser, de la piscine Saint-Nicolas, du Théâtre municipal...).
- **La troisième** (évoquée en pages 10 et 11 du présent *Laval-Infos*), c'est qu'il accorde une place essentielle au soutien de l'action sociale dans notre cité. En particulier par les très importantes subventions accordées au CCAS, au *Contrat de Ville* et à certaines associations comme *La Sauvegarde de l'Enfance*, le CLEP...

Ces trois caractéristiques privilégient à la fois le respect du *pouvoir d'achat du contribuable*, le *dynamisme économique et social de la cité* et *l'aide aux plus démunis et autres « blessés de la vie »*... Et ce tout en continuant d'« offrir » à l'ensemble de la population lavalloise des services publics de grande qualité. La preuve ? Entre 2000 et 2001, les charges de personnel (250 MF, soit 53,36 % des dépenses de fonctionnement) ont augmenté de 3,37 %...

La Ville de Laval vous informe que le budget primitif 2001 est mis à la disposition de toute personne souhaitant le consulter, au Centre Administratif Municipal, place du Onze-Novembre, service Documentation : 02 43 49 43 86

BONNE NOUVELLE POUR LES CONTRIBUABLES LES IMPÔTS VONT DE NOUVEAU BAISSER !

	ANNÉE 2000	ANNÉE 2001	BAISSE
TAXE D'HABITATION (TAUX MUNICIPAL)	18,90 %	18,52 %	- 2 %
TAXE SUR LE FONCIER-BÂTI (TAUX MUNICIPAL)	23,98 %	23,69 %	- 1,2 %
TAXE SUR LE FONCIER NON-BÂTI (TAUX MUNICIPAL)	34,04 %	33,36 %	- 2 %

Plus de 120 MF d'investissement !

Le parking du quai Gambetta



La rue des Déportés



L'école Jules Verne

Le château-neuf ou, au choix, le palais de justice



Local dédié aux musiques actuelles, la grange des Ribaudières sera rénovée en 2001...



Parmi les nombreux projets inscrits au budget 2001, citons...

La réalisation de **salles sportives** aux **Francs-Archers** (7 MF), l'aménagement des **pôles sportifs** et **Vie de quartier** du **centre multi-activités** de Saint-Nicolas (5 MF) et celle de l'**auditorium Saint-Martin** (4,6 MF), l'**Opération Nazareth** (3,7 MF, voir page précédente), les aménagements de l'**îlot Hôtel de ville** (3 MF), les travaux du **Château-neuf** (2,6 MF), l'aménagement de la **rue des Déportés** (2,3 MF) et celui de l'école **Jules Verne** (2 MF), la rénovation de l'**église Saint-Vénérand** (1,8 MF), l'opération **Maison de quartier de Grenoux** (1,5 MF), l'aménagement des **abords du centre multi-activités** (1,9 MF), l'opération **centre culturel et associatif** (1,5 MF), les travaux au **gymnase de l'USL** (1,2 MF), l'aménagement du parvis et du **parking Gambetta**, le programme de l'**école Eugène Hairy**, la poursuite du **système d'information géographique** (1 MF chacun)...

Les salles sportives des Francs-Archers



Le futur auditorium Saint-Martin



Tous les quartiers sont concernés !

Le centre multi-activités de Saint-Nicolas



L'épicerie sociale



Même si Saint-Nicolas se taille la part du lion avec les travaux liés à l'aménagement du centre multi-activités, tous les quartiers de la ville vont bénéficier du budget 2001 : *Perdière, quartier de L'Épine, rue de Paris-Pont de Paris, rue Haute-Follis, Bootz, Sainte-Catherine, Pont de l'Europe, rue du Hameau...* Sans oublier les opérations d'aménagement à long terme qui se dérouleront zone de *Vaufleury*, zone des *Tisserands*, dans le secteur de la *Coconnière*...

2002

"le budget 2002 est bon pour Laval. Présenté avec brio par le nouvel adjoint aux finances, Michel Quinton..."

LAVAL infos

MENSUEL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE LAVAL N°69 MARS 2002 / 1€

9 salles, 1 852 places...



**Le Cinéville
ouvre ses portes !**

QUAI JEHAN FOUQUET



Les marronniers sont a

DOSSIER

Le budget 2002

DIMANCHE 24 MARS

La fête du Premier Ro

« **A**mbitieux mais raisonnable »...

Le budget 2002 est bon pour Laval !

Présenté avec brio par le nouvel adjoint aux Finances Michel Quinton, le budget 2002 a été approuvé lors du conseil municipal du 1er février dernier. « *Ambitieux mais raisonnable* », selon les mots de notre Grand argentier, ce premier budget 100 % en euros met en relief quatre priorités de l'équipe municipale :

- la sécurité,
- l'offre culturelle,
- la qualité des services rendus au public et
- la baisse des impôts.

Et ce, tout en poursuivant une politique d'investissement ambitieuse...



Plus de culture !

Plusieurs millions d'euros (près de 9 au total) seront consacrés à des travaux permettant de réaménager certains équipements culturels de notre cité. Parmi ces derniers, citons la restauration des superbes peintures murales du futur auditorium de l'église Saint-Martin (152 000 euros). Et la rénovation, « sur trois ans », de la salle polyvalente (700 000 euros). « Une rénovation qui permettra d'apporter beaucoup plus de confort aux spectateurs », indique notre adjoint au maire...

Plus de services au public !

Pour améliorer la qualité des services rendus aux Lavallois, la Ville investira près de 45 millions d'euros. Si une part importante sera attribuée au personnel municipal (« qui représente 60% de nos dépenses de fonctionnement »), les autres dépenses concerneront des sites ouverts au public : Centre-multi-activités de Saint-Nicolas, future maison de retraite et de l'enfance Nazareth II (dans l'ensemble de la Croix-de-Pierre), école Eugène-Hairy, locaux dans le bâtiment de l'arrière hôtel de ville, équipements sportifs à Hilard, plaine de jeux de la Croix des Landes...



Plus de sécurité !

Concernant celle des personnes et des biens, la Ville investira 696 969 euros pour renforcer sa police municipale.

Qui, ainsi, passera de 6 à 20 agents d'ici à la fin 2002.

Concernant les risques d'inondations liées aux pluies torrentielles « comme nous en avons connu l'été dernier », la Ville réalisera, sur 4 ans, de « très importants travaux de régulation d'assainissement » (sur les hauteurs ouest et nord-ouest). Toujours dans le registre de la sécurité liée à l'eau, la Ville procédera également aux aménagements nécessaires concernant la station du Bas des Bois...



La Ville de Laval vous informe que le Budget Primitif 2002 est mis à disposition de toute personne souhaitant le consulter au Centre Administratif Municipal, place du Onze-Novembre, service Documentation (02 43 49 43 86).

Plus de 10 millions d'euros d'investissement !



Le parking Gambetta

Le total des investissements inscrits au titre du budget principal atteint 7,5 millions d'euros. Et ceux des budgets annexes (*Eau, Assainissement, Cuisine Centrale, Pompes funèbres, Spectacles vivants*) : 3,2 millions d'euros. Soit un total de 10,70 millions d'euros. En plus de ceux déjà mentionnés dans nos trois carrés de couleur (*Plus de sécurité ! Plus de culture ! Plus de services au public !*), il convient d'indiquer les investissements suivants...

Rénovation du Palais de Justice (désormais appelé Château Neuf) : 2,9 millions d'euros répartis sur 3 exercices (2002, 2003 et 2004) ; *Aménagement du parvis et du parking Gambetta* (658 579 d'euros sur deux ans) et *du haut de Saint-Nicolas* (511 612 euros) ; *travaux dans l'ex-usine SCOMAM* (540 000 euros) et ceux concernant le *ruisseau Saint-Nicolas* (106 647 euros), la *zone de Grenoux* (158 294 euros), les *vestiaires du site Jourdan* (76 225 euros) ; *l'amélioration des équipements du Système d'Informations Géographiques* (60 000 euros) ; *l'aménagement de la salle d'accueil du cimetière paysager* (8 385 euros)...

« Sans oublier, conclut Michel Quinton, un effort très soutenu des travaux de maintenance du patrimoine communal avec l'inscription d'un crédit 2002 de 1,8 million d'euros soit une évolution de près de 20 % par rapport au budget précédent... »

+ 4% pour les associations !

Les subventions concernant nos associations, 2 387 683 euros, sont en hausse de près de 4% par rapport aux aides 2001. Mais à ces subventions directes, il faut également ajouter le volume des aides indirectes apportées par la Ville aux différentes associations (prêts de salle, mise à disposition de personnel municipal...). Le détail de ces aides sera au menu d'un prochain conseil municipal...

Moins d'impôt !

Pour la quatrième année consécutive, et alors qu'ils augmentent dans la plupart des autres villes, les taux des trois impôts locaux vont baisser à Laval. De 1,10 % chacun...

TAXE D'HABITATION (taux municipal):
2001 : 18,52 ; 2002 : **18,32 %**

TAXE SUR LE FONCIER BÂTI (taux municipal) :
2001 : 23,69 ; 2002 : **23,43 %**

TAXE SUR LE FONCIER NON-BÂTI (taux municipal) :
2001 : 33,36 ; 2002 : **32,99 %**

Le premier budget de Michel Quinton



L'adjoint au maire Michel Quinton et « son » directeur financier Marc Lamare.

Elu conseiller municipal en mars 2001, Michel Quinton, 42 ans, directeur d'un grand lycée lavallois, est devenu adjoint aux finances après la démission du sénateur Zocchetto (pour cause de cumul de mandats). Bien que membre de la « société civile », c'est à lui qu'est revenue la lourde tâche de « boucler le budget » de notre cité. Une tâche que cet homme méthodique considère « *comme un service à rendre à une équipe municipale, comprenant élus et fonctionnaires, mais également à l'ensemble des Lavallois* ». Choisi en fonction de ses compétences (de par son métier, il sait à la fois « budgétiser » et s'exprimer en pédagogue), Michel Quinton a beaucoup apprécié son premier exercice budgétaire. Car derrière chaque chiffre, derrière chaque arbitrage, « *il y a la vie de la cité en filigrane* ». A savoir « *des personnes qui s'investissent pour le bien commun* » ! Une vie que le budget permet d'organiser au mieux... Avec l'aide d'une équipe technique efficace, placée sous la responsabilité de Marc Lamare. La principale difficulté ? « *L'obligation de donner des priorités et donc de retarder certains projets...* » Car, les réserves en argent et en personnel étant forcément limitées, « *on ne peut pas tout faire en même temps !* » Surtout quand on est membre d'une équipe municipale qui met un point d'honneur à baisser les impôts...

2003

"La dette n'augmentera pas d'un centime en 2003 !... les impôts vont de nouveau baisser..."

LAVAL **infos**

MENSUEL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE LAVAL N°79 FÉVRIER 2003 / 1€

Investir pour tous !

Chouette !

AU BOURNY

1 300 animaux étonnants nous donnent rendez-vous à la maison de quartier

DÉMOLITION

Les "maisons 36-15"

RÉSIDENCE CROIX-DE-PIERRE

Les inscriptions sont déjà ouvertes...

Le budget 2003

E D I T O

Budget 2003 : investir pour tous baisser la fiscalité maîtriser l'endettement

Au moment où vous prendrez connaissance de ce nouveau Laval-Infos, le Conseil Municipal, réuni en séance publique le 31 janvier, aura discuté et adopté le budget de la Ville pour l'année 2003.

Cette année, conformément à ses engagements, la Municipalité continue sa politique de réduction des taux d'imposition, engagée depuis 1999. Les taux de la Taxe d'Habitation et des Taxes Foncières vont ainsi baisser de 1%. Notre volonté est toujours d'alléger la pression fiscale, encore trop lourde dans notre ville. Il s'agit là d'un travail de longue haleine, mais qui commence à porter ses fruits. Laval fait, en effet, aujourd'hui, partie du cercle restreint des communes françaises qui enregistrent une baisse de leur fiscalité. C'est le constat effectué par la Fédération des

Villes Moyennes qui note que, sur 95 communes de taille moyenne, seules 15 d'entre elles ont réussi, entre 1995 et 2002, à baisser leurs taux d'imposition. Laval se situe même au 8^e rang des meilleurs élèves (avec une baisse de 5,95% de la Taxe d'habitation). Dans le même sens, un grand hebdomadaire national relève que les impôts sont moins élevés à Laval qu'ils le sont en moyenne dans les communes de plus de 50 000 habitants (325 euros par habitant à Laval, contre 353 pour la moyenne nationale, pour l'année 2001.

Source *l'Express* du 30 janvier 2003).

Cette baisse de la fiscalité sera accompagnée d'une maîtrise de l'endettement et d'un haut niveau de service rendu à la population. Ainsi que d'un effort soutenu à l'investissement, source de croissance et d'emploi.

En 2003, de nombreux projets entrepris seront parachevés et de nouveaux chantiers verront le jour : aménagement du site multimodal de la gare avec ses 400 places de parking, rénovation de l'école Eugène Hairy, aménagement de la Plaine de la Croix des Landes, ou encore, dans le cadre de la Communauté d'Agglomération, rénovation du Théâtre et modernisation de la Piscine Saint-Nicolas... Tous les quartiers seront donc concernés par ces investissements qui toucheront l'ensemble des domaines de la vie sociale.

En définitive, le budget pour 2003 marque, comme les années précédentes, notre détermination à gérer avec sérieux les deniers publics. Tout en ayant la volonté de répondre au plus près aux attentes des Lavalloises et des Lavallois.

avec mes sentiments les plus dévoués

Raouls d'Arden



Le budget 2003 a été voté

“INVESTIR POUR TOUS !”

Présenté par l'adjoint aux finances Michel Quinton, le budget 2003 a été voté lors du conseil municipal du 31 janvier. Dans la droite ligne des précédents, il poursuit trois objectifs chers à l'équipe municipale :



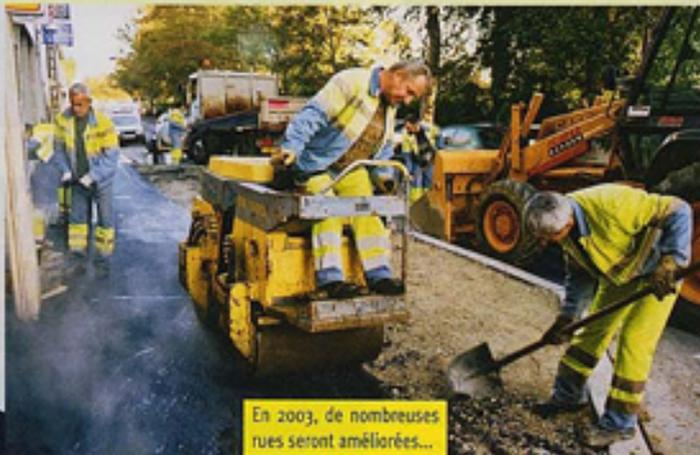
- *Baisser les impôts,*
- *Maîtriser l'endettement,*
- *Soutenir l'investissement.*



Des objectifs qui, bien sûr, continuent de privilégier la qualité des services publics “offerts” à la population lavalloise. Et de renforcer le charme d'une cité excellemment classée (vous l'avez lu en page 5) au palmarès *Le Point* des villes où il fait bon vivre aujourd'hui : la nôtre, Laval.



François d'Aubert : « Le budget 2003 concerne chaque Lavallois. »



En 2003, de nombreuses rues seront améliorées...



Michel Quinton : « Une nouvelle fois les impôts baissent... »

La répartition du budget

Le budget global de la Ville s'élève à 122,52 M€. Il est en fait constitué de six budgets : un principal (99,6 M€) et cinq annexes : *Eaux* (8,1 M€), *Assainissement* (9,7 M€), *Cuisine Centrale* (2,6 M€), *Services extérieurs et Pompes funèbres* (0,02 M€), *Régie Autonome du Spectacle Vivant* (2,5 M€).

2,3 M€ pour les associations

Les subventions aux associations représentent la coquette somme de 2 373 877 €. Auxquels il convient d'ajouter le volume des aides indirectes apportées par la Ville aux différentes assocés (prêts de salle, mise à disposition de personnel municipal...). Le détail de ces aides sera au menu d'un prochain conseil municipal...

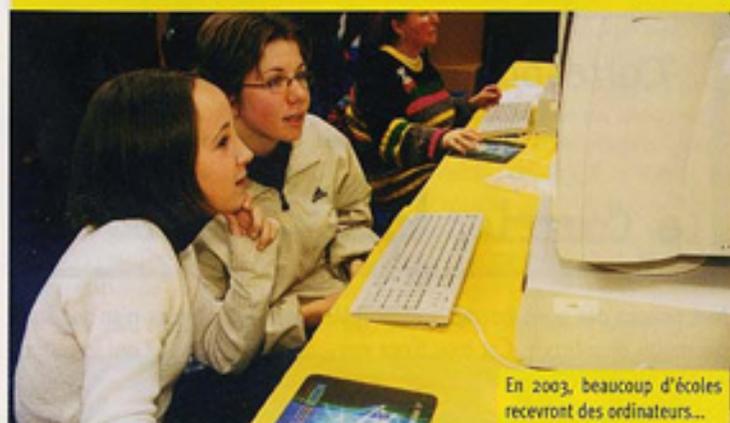
Maîtriser l'endettement

Au 1^{er} janvier 2003, l'encours de la dette s'établissait à 86 656 447 €. Stabilisée depuis 1998, la dette n'augmentera pas d'un centime en 2003 ! Un ratio permet de mesurer la capacité d'une commune à faire face à ses annuités : « C'est le ratio "annuité de la dette/recettes réelles de fonctionnement", qui est passé de 18,03 % en 2002 à 17,17 % en 2003 », indique Michel Quinton. « La situation peut être considérée comme préoccupante lorsqu'il dépasse 25 %. » C'était le cas en 1992, 1993 et 1994. Et l'adjoint aux finances de conclure son intervention pour le moins technique : « Grâce à une gestion très saine de ses finances et à son développement économique, la Ville reconstruit progressivement ses capacités d'épargne. D'où les importants investissements votés cette année. »

Le budget primitif 2003 est mis à la disposition de toute personne souhaitant le consulter au Centre Administratif municipal, place du Onze-Novembre, service Documentation : 02 43 49 43 86.

Bonne nouvelle pour l'économie locale

**16,8 millions d'euro
d'investissements**



En 2003, beaucoup d'écoles recevront des ordinateurs...

Le budget 2003 démontre un effort d'investissement très important. Et qui profite à tous !

Beaucoup !

« Tous budgets confondus, nous allons atteindre 16,8 millions d'euros d'investissements », indique Michel Quinton. Une somme en augmentation par rapport à 2002. « Alors que beaucoup d'entreprises, dans le bâtiment notamment, ont eu, ces derniers temps, quelques difficultés, elle aura un effet de levier pour l'économie locale. » Bien sûr, il convient d'ajouter à cette somme d'autres investissements inscrits aux budgets de Laval Agglo, de la SACOLA et de Méduane Habitat. De quels projets s'agit-il ? De plusieurs rénovations ou constructions : théâtre municipal, restaurant universitaire, piste d'athlétisme, école de musique, salle polyvalente...

Pour tous !

Ces investissements profitent à tout le monde. Aux *bambins* (Maison de la Petite Enfance...). Aux *enfants* (rénovation de l'école Eugène Hairy, informatique, jeux à la Perrine...). Aux *anciens* (résidence Croix-de-Pierre...). Aux *Emplois-jeunes* (titularisation). Aux *sportifs* (plaine de jeux Croix des Landes, locaux boxe et hip hop...). Aux *familles* (mise en place de la monétique...). A la *beauté de la ville* (incitation au ravalement des façades, plan Lumière...). Au *Château neuf* (réhabilitation...). Au *patri-moine* (Vieux-Château, Saint-Vénérand, arrière hôtel de ville...). A plusieurs *zones* (Aubépin, Grenoux, Terre...). A la *sécurité routière* (pose de coussins lyonnais...).



La salle po aura droit à des améliorations...

915 000 € pour la "réna" du château-neuf, alias le Palais de justice...

Bonne nouvelle pour les contribuables

**Les impôts vont
de nouveau baisser !**

Pour la 5^e année consécutive, et alors qu'ils augmentent dans la plupart des autres villes, les taux des trois impôts locaux vont baisser. De 1 % chacun...

TAXE D'HABITATION

(taux municipal)

2002 : 18,32 % 2003 : 18,14 %



TAXE SUR LE FONCIER BÂTI

(taux municipal)

2002 : 23,43 % 2003 : 23,20 %



TAXE SUR LE FONCIER NON BÂTI

(taux municipal)

2002 : 32,99 % 2003 : 32,67 %



Un plan Lumière dans les quartiers...

200 000 € pour l'aire de jeux de la Croix des Landes.



150 582 € pour la zone du Terre.

2004

"Parvenir à un désendettement est un gage de gestion sérieuse et responsable"

Et cette année-là apparaît un nouveau personnage dans les colonnes de Laval Infos : *"le contribuable heureux"* !



LAVAL

infos

MENSUEL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE LAVAL N°90 FEVRIER 2004 / 1^e

INTER GÉNÉRATIONS

Hestia, résidence
Alexandre Lhoste

DOSSIER

Le budget 2004

C'ÉTAIT LAVAL

Quand les Pillon tenaient
l'Hôtel de Paris (1870-1972)

UN PARADIS pour nos boxeurs



Au Centre Multi Activités

E D I T O

Un budget 2004 au service de tous les Lavallois

Le budget 2004 de la Ville de Laval a été voté le samedi 31 janvier 2004.

Obéissant aux priorités exposées lors de la présentation du débat d'orientation budgétaire, le 18 décembre dernier, ce budget 2004 se caractérise par plusieurs traits :

– Il conforte l'action sociale, notamment en direction de ceux en ayant le plus besoin : personnes âgées, jeunes enfants, nourrissons, personnes connaissant des difficultés matérielles importantes...

– Il améliore la qualité de vie dans notre cité, par une action importante dans les domaines du sport, de la culture, de la sécurité, du tourisme, de l'environnement, de l'eau et par un effort soutenu en faveur des associations.

– Il encourage le dynamisme

économique du fait même de cette attention particulière à l'action sociale et à la qualité de la vie, mais aussi par des signaux politiques forts comme la baisse des impôts...

Engagée dès 1998 (après trois années de stabilisation), la baisse des taux d'imposition sur les ménages se poursuit en effet cette année, et permet de faire passer celui de la taxe d'habitation en-dessous de la barre des 18 %.

Parallèlement, le niveau d'endettement du budget principal est stabilisé, les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées sans nuire à la qualité des services rendus, les "emplois jeunes" sont intégrés, les dépenses d'équipement sont proportionnées aux besoins de la cité et complétées par les investissements

des institutions ou collectivités partenaires.

Enfin, le budget 2004 se caractérise par des dépenses d'investissement très importantes. Lesquelles, si l'on tient compte des sommes engagées par l'Etat, *Laval Agglomération* et les différents partenaires institutionnels (Région, *Méduane Habitat*, *Sacola*...) atteignent la somme de 23 millions d'euros...

En conclusion, on peut affirmer que, grâce aux efforts entrepris par l'équipe municipale, notre Ville est en mouvement.

Un mouvement qui exprime le dynamisme lavallois.

Un dynamisme qui tend à devenir une véritable image de marque notamment auprès de ceux qui découvrent notre ville, qui viennent y vivre et y travailler.

avec mes sentiments les plus dévoués

Roger d'Arden



Bon pour la ville, bon pour les Lavallois

Le budget 2004

Le budget 2004 de la Ville de Laval s'élève à 61 724 430 €. Voté le samedi 31 janvier, il se caractérise par deux bonnes nouvelles qui ne peuvent que réjouir l'ensemble des Lavallois :

- les taux d'imposition continuent de baisser ;
- avec l'apport de certains "partenaires institutionnels", le volume des investissements sur le territoire lavallois atteint les 23 millions d'euros.

Avis aux Lavallois qui souhaitent l'éplucher : le budget 2004 est disponible au centre administratif municipal.



Déjà très attirant, le Centre Multi Activités de Saint-Nicolas le sera encore plus avec les réalisations le concernant inscrites au budget 2004 : salle de hip hop, piste d'athlétisme, espace Aquariophilie, Médiathèque et... aménagement extérieur digne de ce nom.



Un contribuable heureux, qui aime voir certains taux baisser...

Bonnes nouvelles

Plus techniques, d'autres bonnes nouvelles inscrites au budget 2004 méritent aussi d'être citées : le niveau d'endettement est stabilisé ; les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées (sans nuire à la qualité des services rendus à la population) ; les emplois-jeunes sont intégrés ; les dépenses d'équipement sont proportionnées aux besoins de la cité et complétées par les investissements des institutions ou collectivités partenaires...

Commencée en 1998...

La baisse des impôts se poursuit !

Depuis 1995, les lecteurs assidus de *Laval Infos* le savent bien : la Ville poursuit une politique de baisse des impôts, avec, dans un premier temps, une stabilisation des taux, puis, dès 1998, une baisse régulière. Ainsi, entre 1998 et 2004, les trois impôts sur lesquels la Ville peut agir, ont connu les baisses suivantes :

- Taxe d'habitation : - 7,8 %
- Taxe foncière sur le bâti : - 5,35 %
- Taxe foncière non bâti : - 7,8 %

2003/2004 ça baisse !

Taxe d'habitation :	18,14 % (2003)	17,96 % (2004)	➤
Taxe foncière sur le bâti :	23,2 % (2003)	22,97 % (2004)	➤
Taxe foncière sur le non bâti :	32,67 % (2003)	32,35 % (2004)	➤

De plus, la Ville a toujours maintenu une *politique d'abattement forte* en pratiquant, en plus de ceux obligatoires pour charges de famille (15 %, de l'ordre de 349 € par enfant), les abattements facultatifs mis en place dans seulement un quart des villes françaises...

Grâce à cette politique de baisse des taux d'imposition et à la volonté municipale de maintenir et de renforcer les investissements sur la Ville (23 M€ en 2004, voir page suivante), Laval, par son dynamisme, accueille, chaque année, entre 200 et 250 nouvelles constructions qui produisent, pour la ville, de nouvelles recettes fiscales.. ■



Beaucoup de travaux en 2004 !

INVESTISSEMENT

23 Millions d'euros !

Cette somme très importante peut être divisée ainsi : la part propre de la Ville de Laval (inscrite au budget), **5 millions d'euros** ; la part apportée par les partenaires institutionnels, **18 millions d'euros**, Laval Agglomération, conseil général, Etat, Sacola, conseil régional et Méduane Habitat.



Le président de la Sacola et le nouveau théâtre

Avec les 5 M€ investis par la Ville...



La restauration de l'ancien palais de justice



La construction de l'école Eugène Hairy



Les nouvelles installations du CMA

Aménagement de la plaine de jeux de la Croix-des-Landes
Aménagement d'ensemble des zones du Tertre et de l'Aubépin
Aménagements extérieurs de l'école Jules Verne
Restauration des églises Saint-Vénérand et Cordeliers...

Avec les 18 M€ investis par les "partenaires"



La construction du nouveau palais de justice



La construction de la Maison de quartier de Grenoux



L'aménagement du Parc de l'Aventure Virtuelle

Aménagement du stade Le Bassier (tribune et terrains synthétiques)
Rénovation du CFA Bâtiment
Construction de la nouvelle école d'ingénieurs (ESTACA)
Rehabilitation des sites de Thévalles et Mondésir
Restructuration de la gare et de son quartier...



La re-création du Théâtre



La rénovation de la piscine Saint-Nicolas

2005

"Développer la ville sans l'endetter ni élever les impôts... Les priorités budgétaires 2005 reflètent une gestion maîtrisée, qui a permis, en 2004, de réduire la dette globale de la ville de 3% (-2,9%), tout en poursuivant - bel exploit - une politique de baisse des taux d'imposition..."

LAVAL **infos**

MENSUEL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE LAVAL N°101 MARS 2005 / 1€

SERVICE PUBLIC

TRAVAUX

SOLIDARITÉ

ÉVÈNEMENT

**La ville veut se protéger
des orages et de la pollution**

CULTURE

Le Festival du 1^{er} Roman

C'ÉTAIT LAVAL

La naissance du diocèse

LE BUDGET 2005

PROXIMITÉ

ENSEIGNEMENT



Un budget de proximité

Lors de sa séance du 11 février dernier, le Conseil Municipal a adopté le budget de la Ville pour 2005. Un budget qui s'équilibre au-delà des 100 millions d'euros et qui traduit, une nouvelle fois, la volonté des élus de la Majorité d'agir au plus près de vos attentes.

Cela commence par la réalisation d'investissements importants, effectués par la Ville, avec le soutien de ses partenaires institutionnels que sont l'Etat, la Région, le Département et, bien évidemment, Laval Agglomération.

Les exemples ne manquent pas. Ainsi la réhabilitation de St-Nicolas se poursuivra-t-elle, en concertation avec les habitants, dans le cadre du Projet de Renouvellement Urbain. Autres exemples significatifs, la naissance d'un nouveau quartier (l'Aubépin-Vauflery), la réhabilitation des gymnases Le Coz et Gaston Lesnard, le réaménagement de la gare ainsi que l'ouverture de la nouvelle

école Eugène Hairy en centre-ville, sans oublier l'extension de la station d'épuration... On peut encore évoquer la construction du théâtre et la réhabilitation de la piscine Saint-Nicolas, pilotées par Laval Agglo.

A côté de ces nombreux chantiers, la Majorité municipale a décidé de mettre l'accent sur la proximité. 150 000 euros seront ainsi consacrés à la réalisation de petits travaux d'urgence, destinés à améliorer, dans les meilleurs délais, votre quotidien.

Ce budget se caractérise aussi par notre volonté de poursuivre une politique de solidarité en matière d'accès au service public. Les tarifs des prestations délivrées par la Ville aux usagers suivent cette logique. Ainsi, et par exemple, pour inscrire son enfant en crèche, une famille à faible revenu ne paiera que 10 % du coût total supporté

par la collectivité. De même, pour une inscription à l'Ecole Nationale de Musique et de Danse, l'élève n'aura à déboursier, en moyenne, que 9 % du coût, le reste étant pris en charge par la mairie.

Toutes ces actions seront menées, vous pouvez en être certains, avec le souci constant de veiller à la maîtrise des dépenses, sans augmenter les impôts.

C'est, en définitive, un budget qui s'inscrit dans une politique de proximité, résolument tourné vers les Lavallois.

Roland Houdiard
Maire de Laval



Le budget 2005

Développer la ville sans l'endetter ni élever les impôts...

Depuis près de 10 ans, la Ville de Laval agit avec détermination pour améliorer le cadre de vie de tous les Lavallois. Présenté par l'adjoint aux Finances Michel Quinton le vendredi 11 février dernier, le budget 2005 traduit une nouvelle fois cet engagement en consacrant une large part au développement et à l'animation des quartiers. Et ce – bel exploit par les temps qui courent – sans augmenter les impôts...



Avec le PRU, la rénovation de Saint-Nicolas sera bientôt terminée.



L'amélioration du cadre de vie

C'est le cas avec la réhabilitation de Saint-Nicolas, qui, en concertation avec les habitants, va se poursuivre dans le cadre du *Projet de Rénovation Urbaine* (PRU). Par ailleurs, tandis que certains quartiers – Thévalles et Mondésir – bénéficieront d'un programme de rénovation des logements mené par les bailleurs sociaux, d'autres – les Fourches et les Pommeraies – auront droit à des études destinées à mettre en place un *Projet de Rénovation Urbaine*...

Autres exemples de cette amélioration du cadre de vie : la naissance de nouveaux quartiers comme L'Aubépin et Vaufleury, la viabilisation de nouvelles zones au Tertre, la "réha" des gymnases Le Coz et Gaston Lesnard, le réaménagement du quartier de la gare, ainsi que l'ouverture d'une maison de quartier à Grenoux...

En plus de ces projets, la Ville a décidé de créer une ligne de travaux de proximité de 150 000 € destinés à la réalisation, dans les meilleurs délais, des petits travaux d'urgence susceptibles d'améliorer le quotidien des Lavallois.

Une priorité : l'enseignement

La Ville propose aux jeunes un cadre de travail propice à l'apprentissage de toutes les disciplines (construction de l'école Eugène Hairy II...). De sa propre initiative, elle intervient aussi dans les domaines extra-scolaires et périscolaires. Des secteurs pour lesquels elle mobilise des moyens importants, notamment en matière d'accompagnement, lequel ne se limite pas à l'aide aux devoirs : il propose également aux jeunes de pratiquer des activités favorisant leur épanouissement personnel : musique, danse, lecture, sport...



Les activités extra-scolaires se passent parfois sur la glace...

Une politique budgétaire rigoureuse

Les priorités budgétaires 2005 reflètent une gestion maîtrisée, qui a permis, en 2004, de réduire la dette globale de la Ville de 3% (- 2,9 M€), tout en poursuivant – bel exploit – une politique de baisse des taux d'imposition. A cet égard, une pause sera observée en 2005, qui représente un effort important dans un contexte général de hausse des impôts (la Région des Pays de la Loire, la nôtre, a prévu d'augmenter ses taux de 15 à 20 %...).



La future école Eugène Hairy

Un fort niveau d'abattement

Grâce à un niveau d'abattement qui dépasse ce que la loi lui impose, la Ville restituera, cette année encore, un pouvoir d'achat de l'ordre de 1,5 M€ aux Lavallois. A titre d'exemple, une famille ayant deux enfants à charge bénéficiera d'un abattement de 104,89 euros, correspondant au montant de l'impôt pris en charge par la Ville.

Une équipe à féliciter



« Notre mission, c'est de garantir le développement de la Ville, sans l'endetter d'un centime supplémentaire et tout en baissant les impôts au cours de la mandature. Et nous y parvenons ! » expliquent en chœur Michel Quinton, l'adjoint délégué aux Finances, et Cécile Hardouin, la conseillère municipale déléguée aux Financements externes – Partenariat et Sponsoring. « C'est un gros travail d'équipe qui implique l'ensemble des services de la Mairie, via des tableaux de bord mensuels », complètent Jean-Luc Ouallet et Tugdual Tanguy, les responsables de la Direction des Finances de la Programmation. Laquelle se réunit dès 8 h tous les mardis et jeudis autour de ses élus, pour suivre l'ensemble des dépenses et des recettes. Et Michel Quinton ne rate pas une seule réunion !

De nombreux investissements

Aux 5,79 M€ inscrits au budget général s'ajoutent les 5,279 M€ concernant les budgets annexes (*Eau, Assainissement, Cuisine centrale, Service extérieur des Pompes Funèbres, Régie Autonome du Spectacle Vivant*). En plus de ces 11 M€, notons que Laval Agglo et la Sacola réaliseront près de 23 millions d'euros de travaux à Laval : construction du théâtre et de l'Estaca, réhabilitations de la piscine Saint-Nicolas, du centre de formation des apprentis du bâtiment et de la maison de retraite Saint-Julien, mise aux normes du stade Le Bassier, réalisation d'un parc de stationnement rue Jules Ferry...



La re-création du théâtre

Conserver un vrai service public

Les tarifs des prestations délivrées par la Ville aux usagers s'inscrivent dans cette logique. Ainsi, pour inscrire son enfant à la crèche *Pain d'épice*, une famille à faible revenu ne paiera que 10 % à peine du coût total supporté par la collectivité. De même, pour une inscription à l'*Ecole Nationale de Musique et de Danse*, l'élève n'aura à déboursier que 9 % en moyenne du coût généré par l'enseignement de cette discipline.

Le reste étant pris en charge par la Ville...

Soutenir les associations

Avec plus de 4 M€ qui seront versés en 2005, la Ville apporte, une nouvelle fois, son soutien au monde associatif. Pour ce faire, elle subventionne plus de 270 associations...

2006

INTOX... de la dette et des lavallois !

"Une bonne gestion qui garantit l'avenir... une diminution constante du poids de la dette dans le budget..."

Cela a été rendu possible grâce à une politique de renégociation très active qui a fait passer le taux moyen des emprunts de 6,2% à 3,7%...

De cette manière, la lourde dette que nous avaient laissée nos prédécesseurs (NDLR : il y a quand même 11 ans qu'ils sont partis) pèse de moins en moins sur les épaules de chaque lavallois..."

LAVAL infos

MENSUEL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE LAVAL N°111 MARS 2006 / 1€

ÉVÈNEMENT

L'inauguration de l'Estaca

ZONE DES BOZÉES

150 emplois vont être créés

C'ÉTAIT LAVAL

Mars 1986

Le budget 2006



Une ville toujours plus agréable !

Laval agit pour l'emploi

Avec le regroupement des activités de *Mann et Hummel*, équipementier automobile, la mise en place d'un contrat de site et l'annonce des pôles de compétitivité, l'année 2006 a débuté avec la perspective de nombreuses créations d'emplois. C'est le signe d'une vie économique lavalloise en mouvement, qui s'adapte, s'intensifie et qui porte l'espoir de gagner la grande bataille pour l'emploi.

Nous avons été heureux d'annoncer, il y a quelques jours, la décision de l'opérateur de téléphonie *Virgin Mobile France* de venir installer, dans notre ville, son centre de relation client, confié à son prestataire

The Phone House services télécom.

150 postes vont ainsi être créés dans les deux ans à venir, dont les premiers dès avril. Dans les quatre ans ce sont au total plus de 300 emplois qui devraient voir le jour...

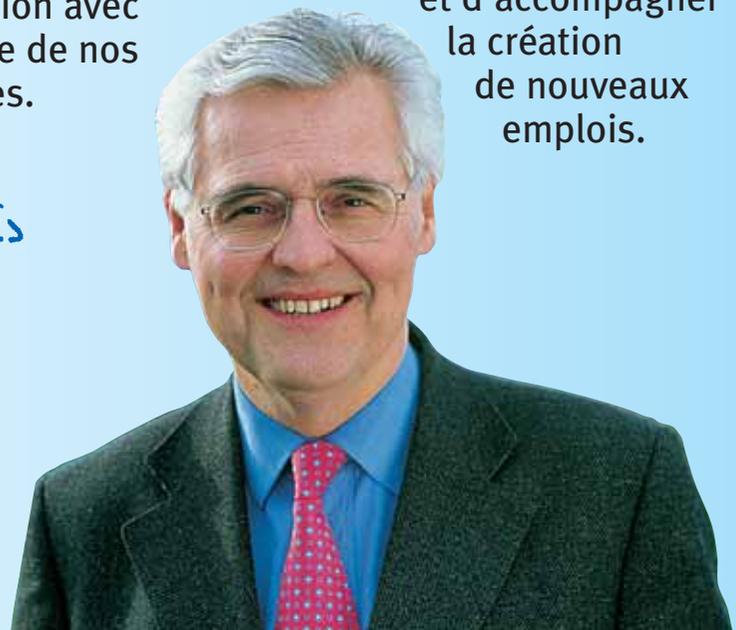
Après des mois de prospection et de contacts, les négociations ont ainsi abouti à l'implantation d'une entreprise en pleine expansion et positionnée en leader sur un marché porteur.

L'arrivée de ce centre de relation clients est une bonne nouvelle. Elle est le résultat de fortes synergies locales, d'un travail en étroite collaboration avec l'ensemble de nos partenaires.

En parallèle, Laval Agglomération a choisi de relever les défis de la logistique en se dotant d'une plate-forme de 20 000 m². Cet équipement, situé dans la zone d'activités autoroutière de Beausoleil, a pour objectif de nous permettre d'accueillir, dans les meilleures conditions possibles, des entreprises du secteur de la logistique. Nous souhaitons ainsi répondre à un marché qui ne cesse d'évoluer. Avec ce nouvel investissement, Laval disposera d'un formidable outil qui lui permettra de renforcer son attractivité et d'accompagner la création de nouveaux emplois.

avec mes collaborateurs les plus dévoués

Raouls d'Ardenne



Le budget 2006

Voté lors du conseil municipal du 2 février, le budget 2006 traduit la volonté de la Ville d'agir à la fois sur le moyen et long terme – par la poursuite de la politique de développement économique, social et culturel de son territoire – et sur le court terme – par la mise en œuvre



Embellir la cité...



S'entraider...

d'actions dites de proximité qui améliorent le cadre de vie de ses habitants. Le tout conformément aux engagements électoraux : sans augmenter les taux des trois impôts locaux...



Se cultiver...

Une ville toujours plus agréable

La Ville va poursuivre la rénovation de certains équipements sportifs : gymnase Alain Gerbault, USL, Villoseau...

Elle lancera aussi les premiers travaux de restructuration du square de Boston...

A proximité de l'abattoir, route de L'Huisserie, un giratoire sera construit pour améliorer les conditions de sécurité en matière de circulation...

La lutte contre l'échec scolaire est également au programme : le nombre d'études dirigées va passer d'une moyenne de 25 à 33 par jour ! Enfin, la revalorisation des forfaits de l'enseignement privé bénéficiera à plus de 1 500 enfants...



En décembre 2006 le centre-ville se mettra de nouveau sur son 31...

300 000 € pour les p'tits travaux !

En 2005, une ligne de crédits spécifique de 150 000 € a permis de répondre *vite fait bien fait* à plusieurs demandes de p'tits travaux émanant de Lavallois. Devant le succès de cette ligne particulière, la Ville a décidé de la doubler dans le budget 2006... et de porter une attention spéciale aux jeux pour enfants.

Dans les budgets annexes, 4,6 M€ sont prévus pour l'extension de la station d'épuration et l'amélioration des réseaux d'eau et d'assainissement (rues des Vaux et de Péanne) pour lutter contre les risques d'inondation...

En 2006, les travaux liés au "projet de renouvellement urbain" de Saint-Nicolas seront consacrés à l'amélioration du cadre de vie : aménagements de pieds d'immeubles et des circulations piétonnes, rénovation de jeux pour enfants, sécurisation des axes de circulation et amélioration de l'éclairage public. Par ailleurs, les travaux dans le CMA touchent à leur fin. Il reste à rénover une partie de la toiture et à aménager le hall d'accueil et quelques locaux...

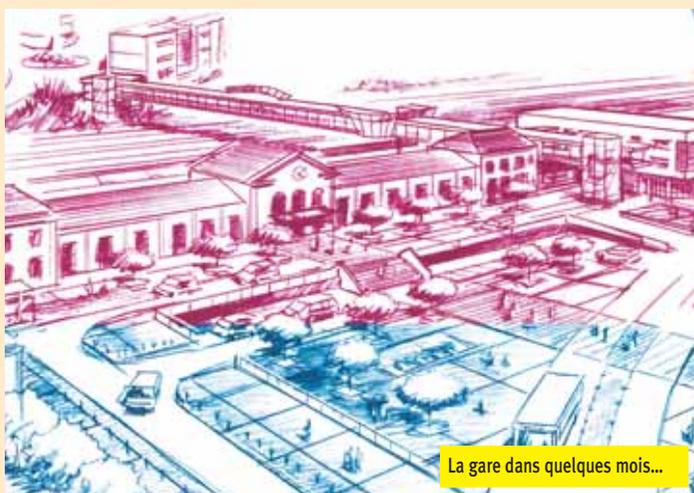
Favoriser le développement économique

La Ville a "impulsé" la restructuration du quartier de la gare, qui, dans les mois à venir, aura deux nouveaux pôles : un d'échange multi-modal (avec la construction – en cours – d'un parking souterrain) et un d'activités tertiaires et commerciales...

Dans les nouveaux quartiers de l'Aubépin, de Vaufleury et du Tertre, elle poursuit également son programme d'aménagement pour favoriser la construction de nouvelles habitations...

Dans le centre, elle lancera les travaux d'embellissement du haut de la rue des Déportés et de la place Saint-Tugal. Et reconduira, en fin d'année, les trois animations les plus juteuses pour le commerce du centre-ville : illuminations, marché de Noël, patinoire.

La Ville complétera les décisions prises dans le cadre du contrat de site : en apportant une aide sociale adaptée aux situations familiales les plus difficiles (via le CCAS), en favorisant l'accueil des familles des salariés de Mann + Hummel, des chercheurs du CEMCAT et, plus globalement, en accompagnant l'évolution de l'emploi sur Laval...



La gare dans quelques mois...

Investissements : plus de 50 M€

Aux 15 M€ d'investissements directs (plus 23 % par rapport au budget 2005) viennent s'ajouter plus de 50 M€ d'investissements indirects qui émanent de partenaires aussi dynamiques que Laval Agglo (théâtre et piscine Saint-Nicolas) ; la Sacola (qui va construire un parking rue Jules Ferry) ; l'Hôpital (construction du bâtiment sud, rénovation de Jeanne Jugan et reconstruction, via un opérateur privé, de Saint-Julien) ; Méduane et Mayenne Habitats (construction de logements sociaux et rénovation de logements existants rue de Bretagne, aux Tisserands, à Thévalles, Sainte-Catherine...). Merci à tous !

Les impôts restent stables

Pour 2006, la Ville maintient, au niveau 2005, les taux d'imposition de la taxe d'habitation (17,96 %) et des foncières sur les propriétés bâties (22,9 %) et non bâties (32,35 %). Faut-il faire une croix sur une baisse à venir ? Que nenni ! « Ces taux seront diminués de 2% d'ici à 2008 », précise Michel Quinton. Et notre grand argentier de conclure, le visage plissé de bonheur : « Ainsi sera atteint l'objectif d'une baisse des impôts sur la mandature de 5 % ! »

Une bonne gestion qui garantit l'avenir...



Tugdual Tanguy, qui a préparé le budget 2006, Michel Quinton et Gérard Nicolas, le nouveau directeur des Finances

De 1997 à 2005, la municipalité a réduit l'endettement de la ville de 12,1 millions d'euros (79,4 M de francs), ce qui représente une baisse de 11,7 %. Une diminution constante du poids de la dette dans le budget l'a accompagnée. Les intérêts ne représentent plus que 5,6 % du total des dépenses de fonctionnement contre 9,8 % en 1997. Cela a été rendu possible grâce à une politique de renégociation très active qui a fait passer le taux moyen des emprunts de 6,2 % à 3,7 %. « De cette manière, la lourde dette que nous avaient laissée nos prédécesseurs pèse de moins en moins sur les épaules de chaque Lavallois, se réjouit Michel Quinton. Dans le même temps, nous rendons du pouvoir d'achat aux Lavallois d'aujourd'hui grâce à notre politique fiscale, ce qui ne nous empêche pas de beaucoup investir tout en garantissant l'avenir. C'est un équilibre que bien peu de villes réussissent à réaliser actuellement ! »

Vive la culture !

La Ville continue d'investir pour préserver ses plus beaux monuments : Château Neuf (3^e tranche), toit de l'abbatiale Saint-Tugal, églises Saint-Vénérand (rouverte au public le 9 avril) et Cordeliers (rouverte au public le 16 avril)... La veille de leur réouverture, ces deux églises auront droit à une visite *Fugue du Patrimoine* (réservation : 02 43 49 46 46).

Des studios de répétition pour les musiques actuelles verront le jour dans la ferme des Ribaudières...

L'ouverture de la médiathèque au CMA viendra compléter les activités offertes par la ville à Saint-Nicolas...

Concernant l'installation de l'École Nationale de Musique et de Danse au Château Neuf, un concours d'architecte sera lancé en 2006...

Quatre grandes expos rythmeront 2006 : une consacrée à l'archéologie, une dédiée à Géo Ham (le peintre de la vitesse), une à Dermaut (un grand de la BD française) et la dernière à la sculpture (*Biennale*).

Le château neuf a fière allure !



2007

"la municipalité continue sa politique de baisse des taux communaux... un budget bon pour les lavallois..."

Et réapparition du "contribuable heureux" dans les colonnes de Laval Infos !!!



LAVAL infos

MENSUEL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE LAVAL N°121 MARS 2007 / 1€

ÉVÈNEMENT

Festival du 1^{er} roman

CONCOURS

Idénergie 2007

RÉHABILITATION

La place de la Commune



Le budget 2007

Budget 2007 : Agir pour les Lavallois

Lors de sa séance du 8 février dernier, le Conseil Municipal a discuté et adopté le budget de la Ville pour l'année 2007.

A travers celui-ci, Laval choisit une nouvelle fois d'être une ville qui entreprend, une ville qui améliore le quotidien de ses habitants en agissant au cœur des quartiers, dont aucun n'est oublié. Qu'il s'agisse de culture, de sport, d'éducation, de travaux... la ville affirme sa présence.

Je pense, par exemple, en matière d'amélioration du cadre de vie, à la réhabilitation et à l'embellissement du square de Boston, ou encore aux travaux de voirie et d'éclairage public. Dans le domaine sportif nous rénoverons notamment les

gymnases Constant Laisis et de la Bâclerie ainsi que les terrains de tennis des Pommeraies. Dans le domaine culturel, 2007 est une année particulièrement riche, avec l'ouverture du Théâtre, nouveau lieu incontournable de création et de diffusion culturelles en Mayenne, celle de la nouvelle "ferme des Ribaudières", illustration du soutien de la Ville aux musiques actuelles, ou encore la poursuite de notre programme de rénovation du patrimoine lavallois (ex. restauration de l'église Saint-Martin et de tout son îlot). Sans oublier le festival kART'iers décrit en page 15.

C'est donc un budget de proximité qui a été adopté. Un budget dans lequel des

services de qualité seront offerts aux familles et où la solidarité aura toute sa place. Comme illustration, je citerai notre action volontaire en faveur de la petite enfance où, je le rappelle, les familles aux revenus les plus modestes ne versent que 4% du coût total de la journée de crèche. C'est ainsi que nous concevons l'action municipale. Je pourrais encore évoquer la restauration scolaire, les études dirigées... autant de domaines où la solidarité joue pleinement.

Avec ce budget (objet du dossier en p. 16 et 17), vous pouvez être assuré de notre détermination à faire de Laval une ville ouverte, dynamique et solidaire.

avec mes sentiments les plus dévoués

Raouls d'Arden



La baisse des taux d'imposition

Conformément à ses engagements, la municipalité continue sa politique de baisse des taux communaux. Pour 2007, elle a décidé de les réduire de 1 % pour la taxe d'habitation et la taxe foncière sur les propriétés non bâties, et de 0,5 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties. Résultats :

Taxe d'habitation
2006 : 17,9 % 2007 : 17,78 %



Taxe sur le foncier non bâti
2006 : 32,35 % 2007 : 32,03 %



Taxe sur le foncier bâti :
2006 : 22,97 % 2007 : 22,85 %



Un contribuable heureux...

Quel impact auront ces baisses en 2007 ?

Pour l'ensemble des contribuables :

- ° Baisse des taux d'imposition
= Restitution de pouvoir d'achat de **1,5 M€**
- ° Abattements facultatifs
= Restitution de pouvoir d'achat de **1,6 M€**

Pour un jeune couple locataire d'une petite maison et gagnant 3 200 € par mois avec un enfant :

- ° Baisse des taux d'imposition =
Restitution de pouvoir d'achat de 50 € en 2007 et 300 € depuis 1995
- ° Abattements facultatifs =
restitution de pouvoir d'achat de 90 € en 2007 et 1 000 € depuis 1995
- ° Soit, au total :
140 € en 2007 et **1 300 €** depuis 1995



1 euro = 6,56 francs

Le budget 2007

"Bon pour la ville, bon pour les Lavallois"



Cette place sera bientôt superbe...

Présenté par l'adjoint aux Finances, Michel Quinton, le budget 2007 a été voté le 8 février dernier. Dans la droite ligne des précédents, il poursuit plusieurs objectifs qu'on peut résumer en quatre mots : bon pour les Lavallois ! En effet, de nombreux investissements vont permettre d'améliorer le cadre de vie et "les services offerts à la population". Et ce tout en baissant les taux d'imposition !



Notre grand argentier

Trois services de qualité pour aider les familles

Restauration scolaire

Fréquentation 2005/2006 : + 4 %
prix Quotient Familial le + bas : 1,55 € (16 % du coût total)
prix QF le + élevé : 3,70 € (37 % du coût total)

Etudes dirigées

Fréquentation 2005/2006 : + 25 %
prix QF le + bas : gratuit
prix QF le + haut : 2,10 € (54 % du coût total)

Crèches

Fréquentation 2005/2006 : + 6 %
prix plancher/h : 0,54 € (4 % du coût total)
prix plafond/h : 4,32 € (32 % du coût total).

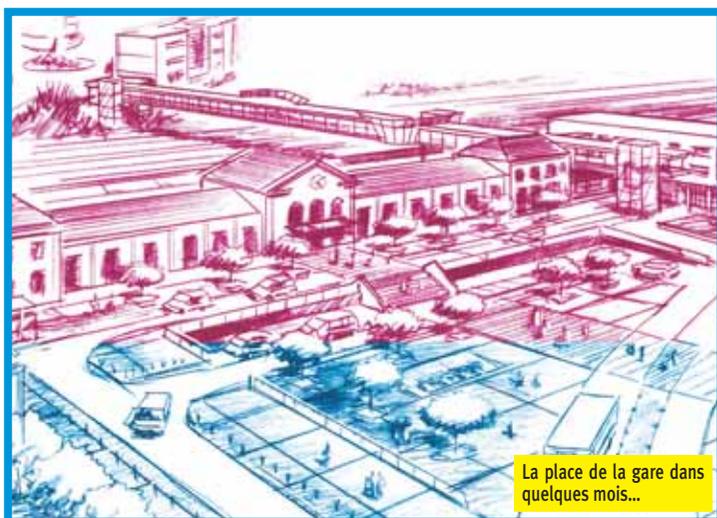


La crèche est son 2^e foyer...

De quelques investissements qui vont rendre la ville plus agréable...

Cadre de vie : 5,5 M€ dont

2,3 M€* pour le *Pôle d'échange multimodal* de la gare ; 400 m€** pour la refonte du square de Boston ; 1,55 M€ pour divers *travaux de voirie* : trottoirs des quais d'Avesnières et Albert Goupil, de la rue Notre-Dame-de-Pritz ; aménagement du "tourne à droite" *boulevard des Tisserands*, lutte contre les *inondations* en améliorant la collecte d'eaux pluviales (Bourny, rues de Rennes et de Bretagne...), sécurisation des *abords d'écoles*, rénovation d'*éclairage public* (Bourny...)...



La place de la gare dans quelques mois...

Sport : 0,7 M€ dont

230 m€ pour la *rénovation de gymnases* (Bâclerie et Constant Laisis) ; 100 m€ pour la construction de *vestiaires du stade Olivry* ; 150 m€ pour la rénovation des *tennis des Pommerais*...

Culture et patrimoine : 1,3 M€ dont

400 m€ pour les *monuments historiques* : rénovation de la maison Pierre Briand et de l'église Saint-Martin, poursuite de la *restauration* de l'intérieur de *Saint-Vénérand*, des *remparts* et de l'église des *Cordeliers*... ; 400 m€ pour les aménagements intérieurs du *Château-Neuf*...

Enfance : 0,6 M€ dont

510 M€ pour la rénovation de nombreuses écoles (Hilard, Marcel-Pagnol, la Senelle, Pauline-Kergomard, Saint-Exupéry, Thévalles, Pommerais...)

Autres : 500 m€ dont

80 m€ pour l'*ascenseur de l'hôtel de ville* (non parce que nos élus sont fatigués mais pour les fauteuils roulants) ; 350 m€ pour les *travaux dits de proximité*...



Il pourra accéder à la salle du conseil...

* M€= million d'euros ; ** m€ = millier d'euros

Ce sera bon pour la culture !



Le futur pôle qui accueillera également l'école de musique.

Inscrites dans la section de Fonctionnement du budget 2007, plusieurs dépenses concernent, elles aussi, la culture : ouverture du *théâtre* de la rue de la Paix (70 m€), lancement du festival *k'ARTiers* (100 m€, voir p. 15), financement de la *salle 6 x 4* de "musiques actuelles" (15 m€), célébration de l'*année Jarry* (130 m€), hommage à *Géo Ham* via une exposition (170 m€), restructuration de l'espace d'exposition *Scomam* (420 m€)...



L'aménagement de la ferme des Ribaudières...

L'investissement public, c'est aussi...

Sacola	3,1 M €
+ Centre Hospitalier	15,6 M €
+ Mayenne Habitat	13,1 M €
+ Méduane Habitat	19,3 M €
+ Laval Agglo	12,3 M €
Ville de Laval	16 M €

2008

"deux taux communaux d'imposition baissent de 1%..."

LAVAL infos

MENSUEL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE LAVAL N°130 FEVRIER 2008 / 1€

Dimanche 2 mars, hippodrome de Bellevue

Championnats de France de cross country



GROS CHANTIER

Le PRU des Pommeraies

ASSOCIATIONS

Les subventions 2008

MUSIQUES ACTUELLES

L'ouverture du "6Par4"

BUDGET 2008

Les subventions aux associations



Lors du conseil du 25 janvier, la Ville a voté un montant de subventions aux associations de 2 586 000 € pour 2008.

2 412 570 € ont déjà été attribués et la somme restante (173 430 €) le sera en cours d'année en fonction des divers projets associatifs... A ce jour, la Ville contribue au fonctionnement de 282 associations.

Elle les aide aussi en leur prêtant des locaux et en leur octroyant de nombreux services (imprimerie, communication...).



Social : 392 000 €

Affaires sociales : 336 332 ; aide aux personnes handicapées : 10 050 ; santé et prévention : 18 710 ; humanitaire : 49 450 ; social : 213 422 ; logement : 44 700. **Bon à savoir :** à ces 392 000 € s'ajoutent les 2 670 000 € versés au Centre Communal d'Action Sociale...



Communication, Relations extérieures et Jumelage : 159 000 €

Maison de l'Europe en Mayenne (1 000), Laval Virtual (90 000) ; Laval Garango (27 400), Laval-Boston (10 100), Laval-Gandia, Laval-Mettmann, Laval-Québec, Laval-Grèce et Laval-Vatava (6 100 chacune).

Sport : 665 500 €

ASPTT (17 126), ATSCAF (4 829), CAB (3 993), Etoile Sportive Lavalloise (3 544), Francs Archers (41 653), Stade Lavallois (59 941), AS Maghrébine (7 889), USL (143 679), OCC (36 802), Judo Club (16 381), Karting Club de Laval (4 562)...

Culture : 422 000 €

Action culturelle/Spectacle vivant/Théâtre : 237 500 ; Patrimoine/Musées/Arts plastiques : 34 440 ; Cinéma/Vidéo/Photo : 17 505 ; Lecture : 31 700 ; Loisirs/Recherche : 5 440 ; Musique et Danse : 50 410.

Enseignement :

87 000 €

Institut J.-B. Messenger (3 800), Concours « Un des meilleurs apprentis de France » (1 500), Centre de Liaison des Equipes de Recherche (900), Union Sportive de l'Enseignement du 1^{er} degré (1 250), Live English (500)...

Petite Enfance :

100 000 €

Comité Croix-Rouge Halte-Garderie Pomme d'Api (62 000), Polichinelle (30 000), Centre de Ressources Enfance-Petite Enfance (600), Jumeaux et plus association 53 (250)...

Commerce :

29 500 €

FEEL (18 500), Fédération des commerçants non-sédentaires de la Mayenne (3 500)...

Cadre de vie :

23 000 €

SPA (14 500), Mayenne Nature Environnement (3 000), AAPMA (1 000), Société colombophile Les Messagers Lavallois (400), la société d'Horticulture (150), association Habitant du secteur sud Laval pour la défense de l'Environnement (150)...

Tourisme :

48 000 €

Office de tourisme : 47 650

Affaires générales :

284 000 €

Anciens Combattants du Front (110), Association de Cadres et Assimilés pour l'Emploi (900), Prévention Routière (1 700), Comité des Fêtes du Gué d'Orger (5 100), Crématiste Mayenne (450), Amicale des Sapeurs Pompiers (1 240)...

Animation territoriale :

416 500 €

Enfance : CLEP (179 400), BIJ (111 960)...

Vie associative des quartiers : Agir à Saint-Nicolas (15 400), comité Laval Nord (13 900), comité Laval Nord Ouest (13 600), Bourny (12 800)...

Trois points à retenir

Consultable dans son intégralité au service Documentation de la Ville (02 43 49 43 86), le budget 2008 présente, entre autres, les caractéristiques suivantes...

Deux impôts baissent

Deux taux communaux d'imposition baissent de 1 % et le 3^e reste inchangé. Ainsi, celui de la taxe d'habitation passe de 17,78 % à 17,60 % et celui de la taxe foncière sur les propriétés non bâties de 32,03 % à 31,71 %. Quant à celui de la taxe foncière sur les propriétés bâties, il demeure identique à celui de 2007 : 22,85 %.

Un marché à Grenoux

Pour "dynamiser et animer" le quartier de Grenoux, le conseil a autorisé la création d'un nouveau marché sur le parking situé en face du café Gandon. Ouvert à tous les commerçants non sédentaires (alimentation et produits manufacturés), ce p'tit nouveau se tiendra tous les dimanches (9 h/13 h). Ne manquez pas son coup d'envoi le 1^{er} mars...

Une nouvelle crèche collective

Le conseil a également décidé la construction d'une crèche collective de 65 places en remplacement de l'actuelle *P'tite Sirène* qui accueille 50 bambinos dans ses locaux - ô combien vétustes - du 71, rue Georgette-Guesdon. L'emplacement retenu - rue du Carmel - actuellement utilisé par la prévention routière offre l'avantage d'être à proximité du quartier des Pommerais qui, comme le savent ceux qui ont lu la page 4 du présent magazine, s'inscrit dans un très ambitieux *Plan de Rénovation Urbaine*...



Le parc Saint-Nicolas

Les investissements avoisinent les 10 M€ !



Une œuvre d'art contemporain(e) ? Non, les platanes du square de Boston !

Dans le budget principal, les investissements vont s'élever à 6,7 M€, travaux en régie compris... **Cadre de vie** (2,9 M€) pour square de Boston, parc Saint-Nicolas, travaux de voirie et éclairage public (rues de Rennes, d'Anvers, de l'Ermitage, pont de l'Europe...), plans d'aménagement d'ensemble... ; **scolarité** (1,1 M€) : restructuration des écoles des Fourches, entretien et équipement des écoles... ; **culture et patrimoine** (1 M€) : monuments historiques (consolidation du Château-Neuf, rénovation du Vieux-Château, tour Renaise, bateau Saint-Yves...), aménagements intérieurs du Château-Neuf ; **sports** (0,5 M€) : rénovation des équipements (gymnase Jules-Renard...), aménagement d'un city stade aux Fourches... ; **développement durable** (0,4 M€) : lutte contre la pollution de l'eau et les inondations (Bourny, centre-ville, Hilard, Saint-Nicolas...) ; autres (140 000 €) : cimetières, entretiens des centres de loisirs, crèches, haltes-garderies et maisons de quartier, aménagement d'une salle multi-activités à Grenoux, entretien des bâtiments administratifs...

A ces investissements, il convient d'ajouter ceux des **budgets annexes**... **Budget de l'eau** (1,2 M€) : rénovation du réseau d'eau (rues Mc Donald, des Archives et de Rennes), programme de changement des branchements de plomb (rues du Bas-des-Bois, Solférino, Eugène Jamin...), schéma directeur d'eau (études)... ; **Budget de l'assainissement** (1,5 M€) : extension de la station d'assainissement, rénovation du réseau des eaux usées (rues des Archives, Bois-Gamats, de Providence, Massénat et Drouot...) ; schéma directeur (déversoirs d'orage - 11-Novembre, Avesnières, Mazagran...) ; autres (entretien et équipements de la station d'épuration...) ; **Budget de la cuisine centrale** (0,231 M€) : travaux (aménagement de selfs...), acquisition (un bâtiment rue Jeanne-d'Arc pour y aménager un restaurant scolaire...) ; matériel (fours, équipement des cantines...)...



Au revoir le plomb, bonjour le polyéthylène !

L'investissement public à Laval en 2008

77 M€		
HOPITAL	28	BATIMENT SUD ST JULIEN 2, JEANNE JUGAN, EHPAD HILARD
SACOLA	2,5	
MEDUANE HABITAT	22,3	... POMMERAIES TISSERANDS ...
LAVAL AGGLOMERATION	14,8	PARC DE L'AVENTURE LA GAUFFRIE ...
VILLE DE LAVAL	10	